

**Appel
à la libération
immédiate de
Naâma Asfari**

P 6

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Jeudi 16 juillet 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6796 - 23^e année

**ENTRETIENS AVEC LE PRÉSIDENT ET LE CHANCELIER,
RENCONTRE AVEC LA DIASPORA, FORUM D'AFFAIRES,
SIGNATURE DE 30 ACCORDS BILATÉRAUX...**

Très chargée visite présidentielle à Berlin

Le président Abdelmadjid Tebboune est arrivé, hier après-midi, à Berlin, dans le cadre d'une visite officielle de deux jours à l'invitation de son homologue allemand. Cette visite s'annonce fructueuse à tous points de vue.

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est arrivé, hier après-midi à Berlin, pour une visite officielle de deux jours en République fédérale d'Allemagne

**COUPURE ÉLECTRIQUE
DANS 16 WILAYAS**



**Le courant
totalement
rétabli**

P 2

CONSEIL DE LA NATION



**La session
ordinaire clôturée
aujourd'hui**

P 6

AAPI

**216 assiettes
foncières
ouvertes aux
investisseurs**

P 3

**INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
NATIONALE**



**Le maillon
fort de la
diversification**

P 4

L'ÉDITO

Faut-il déclarer la loi martiale contre tous ces individus hors la loi qui, agissant seuls ou en bande organisée, sèment la terreur parmi la population dans les cités urbaines et les espaces publics ? Faut-il agir à la « salvadorienne » pour infliger une véritable correction aux individus condamnés qui récidivent après avoir purgé leur peine en portant atteinte à l'ordre et à la tranquillité publics ? Faut-il encore revoir le système de réinsertion en orientant les repris de justice dangereux vers les travaux d'intérêt général au lieu de les « lâcher » en milieu naturel ? C'est à ces quelques questions – et à bien d'autres dont on fait abstraction ici par souci de savoir raison garder – auxquelles se livrent nos concitoyens sur les réseaux sociaux en débattant des fléaux d'insécurité. En effet, la situation est telle qu'aujourd'hui, et cela a cours depuis ces dernières semaines, nous assistons à une recrudescence inquiétante des actes de violence, d'agression et de vol et dont des personnes, pas forcément vulnérables, sont victimes. Ces individus étranges au visage zébré de cicatrices et à la mine

Opération manu militari

sinistre agissent sans scrupule et au mépris de la loi en provoquant l'effroi et l'anxiété chez les citoyens. Si par chance la victime échappe à une agression physique à l'arme blanche, elle s'en sort avec des traumatismes qui peuvent la marquer à vie. C'est dire la nécessité de plancher sérieusement sur ce fléau qu'il faut traiter à la racine. Le gouvernement n'est pas resté les bras croisés. La Commission de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers présidée par le ministre de l'Intérieur a élaboré une stratégie agissant en amont à la lutte contre ce fléau. Mais l'esprit préventif du cadre n'annule pas pour autant l'action répressive et dissuasive contre les gangs.

Autrement dit, les circonstances atténuantes accordées aux égarés ne doivent pas profiter à ces derniers pour reprendre du poil de la bête. Il faut rappeler les récentes affaires révélées à l'opinion publique sur les réseaux sociaux pour s'en convaincre. En ce qu'elles constituent une menace sérieuse sur la sécurité des citoyens, et même sur la sécurité publique à une échelle plus large. Le cas de l'agresseur d'une femme à Chef est symptomatique. L'affaire a marqué les esprits et a soulevé l'indignation générale. Un individu armé d'un sabre s'en est violemment pris à une automobiliste désarmée en brisant les vitres de son véhicule. La victime a, fort heureusement, échappé à l'assaillant. Mais ce dernier a été rapidement interpellé par les services de sécurité qui l'ont fait sortir, pieds et mains ligotés, de son terrier et présenté devant le tribunal pour répondre de son forfait. Aidés par une formidable prise de conscience des citoyens qui sont de plus en plus nombreux à signaler les actes d'agression et à encourager les interpellations musclées, les services de sécurité opèrent contre les éléments des gangs avec une « tolérance zéro ». Il faut continuer à leur tordre le cou, ces gangs sans foi ni loi !

Farid Guellil

COUPURE ÉLECTRIQUE DANS 16 WILAYAS

Le courant totalement rétabli

Une panne technique exceptionnelle survenue au niveau de l'installation électrique de Sidi Okba, dans la wilaya de Biskra, a privé d'électricité 16 wilayas du pays dans la nuit de mardi à mercredi. Grâce à une intervention rapide des équipes de Sonelgaz, le courant a été entièrement rétabli en quelques heures. Les autorités ont salué une mobilisation exemplaire, tout en assurant que cet incident, provoqué par des conditions climatiques extrêmes, demeure un cas exceptionnel.



UNE PANNE DUE À LA CHALEUR, UN INCIDENT « EXCEPTIONNEL » RAPIDEMENT MAÎTRISÉ

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a affirmé que l'incident technique ayant affecté l'installation électrique de Sidi Okba, dans la wilaya de Biskra, est dû à la vague de chaleur intense qui touche plusieurs wilayas du pays. Se voulant rassurant, il a souligné que « l'incident est exceptionnel et a été maîtrisé ». Le ministre s'exprimait devant la presse lors de son déplacement, dans la nuit de mardi à mercredi, aux côtés du Premier ministre, Sifi Ghrieb, et du conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République, Kamel Sidi Said, au Centre de contrôle du réseau électrique national à Alger, afin de suivre l'opération de rétablissement de l'alimentation en électricité à la suite de cette panne technique. Mourad Adjal a précisé que les équipes de Sonelgaz ont été déployées sur le terrain et veillent à la remise en service progressive du réseau électrique. Il a également indiqué que la consommation nationale d'électricité a enre-

gistré une hausse sensible par rapport à l'année dernière, avec deux pics record de demande en énergie atteignant 21.370 mégawatts en l'espace de deux jours.

Le ministre a rappelé que l'État a consacré d'importants investissements afin d'assurer un approvisionnement fiable en électricité au profit de tous les citoyens et dans l'ensemble des régions du pays, malgré une demande en constante progression.

GHRIEB SUIT LES OPÉRATIONS JUSQU'AU RETOUR COMPLET DU COURANT

À noter que le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a suivi personnellement, accompagné du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, et du conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République, l'opération de rétablissement de l'alimentation en électricité jusqu'à son achèvement avec succès, aux environs de 4 heures du matin mercredi. À cette occasion, le Premier ministre a adressé, au nom du président de la République, ses remerciements aux cadres du ministère de l'Énergie ainsi qu'aux services et aux agents de Sonelgaz, qui ont réussi, dans un délai record, à réparer

la panne technique exceptionnelle à l'origine de la coupure de courant enregistrée dans plusieurs wilayas du pays.

LE MINISTÈRE RASSURE : LES ÉQUIPES SONT MOBILISÉES 24H/24

De son côté, le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Khalil Hodna, a tenu à rassurer les citoyens concernant les perturbations enregistrées dans l'approvisionnement en électricité dans plusieurs wilayas du pays, affirmant que les services de Sonelgaz travaillent à remédier à la situation dans les plus brefs délais. Il a expliqué que la vague de chaleur intense, conjuguée à une forte augmentation du taux d'humidité, a provoqué une panne technique au niveau d'une installation électrique majeure dans la région de Sidi Okba, dans la wilaya de Biskra. Cette défaillance a entraîné des fluctuations en cascade sur le réseau électrique, en raison de l'interconnexion qui caractérise le réseau national, touchant une partie des wilayas de l'Est du pays. Le même responsable a indiqué que les équipes techniques spécialisées ont entamé leurs interventions dès l'enregistre-

ment de la panne et que le processus de rétablissement de l'alimentation électrique a été engagé immédiatement, précisant que l'ensemble des approvisionnements reviendrait progressivement à la normale. Khalil Hodna a également rassuré les citoyens en affirmant que le retour du courant électrique interviendrait dans un avenir très proche, ce qui s'est concrétisé quelques heures plus tard avec le rétablissement complet de l'alimentation électrique dans les seize wilayas concernées. Concernant les autres wilayas où certaines fluctuations ont également été enregistrées, il a précisé qu'elles n'étaient pas liées à la panne technique ayant affecté l'installation principale de Sidi Okba, mais relevaient d'autres causes locales, elles aussi provoquées par les températures exceptionnellement élevées.

Il a enfin assuré que la situation restait sous contrôle, soulignant que les agents de Sonelgaz demeurent mobilisés 24 heures sur 24 afin de traiter tout dysfonctionnement et de rétablir la stabilité du réseau électrique. Il a également indiqué que le reste des wilayas du pays connaissait une situation normale et maîtrisée.

Ania N.

ACCÉLÉRATION DE LA PERFORMANCE DU COMENA ET DE L'APRUE

Adjal fixe le cap

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a insisté sur la nécessité de renforcer l'efficacité des programmes du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA) et d'intensifier les efforts en matière de rationalisation de la consommation de l'énergie, lors d'une réunion de la Commission de coordination sectorielle consacrée au suivi des activités du COMENA et de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE).

Tenue au siège du ministère, la réunion s'est déroulée en présence de plusieurs cadres centraux du secteur ainsi que des responsables des différentes instances et établissements concernés. S'agissant du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA), les participants ont examiné plusieurs dossiers liés à son activité et à sa gestion. Des exposés détaillés ont notamment été présentés sur le bilan des travaux inscrits à l'ordre du jour du deuxième trimestre de l'exercice 2026, la filière des chercheurs au sein du Commissariat ainsi que le fonctionnement des instituts qui lui sont rattachés. À cette occasion, le ministre a donné une série d'instructions visant à renforcer l'efficacité de la mise en œuvre du programme d'action du COMENA, à développer les mécanismes de gestion de la filière des chercheurs et à améliorer les performances des instituts relevant de cet organisme. Il a également appelé à valoriser davantage les compétences nationales, à consolider la recherche scientifique et la formation spécialisée, ainsi qu'à intensifier la coordination entre les différentes structures concernées, conformément aux orientations stratégiques du secteur.

La réunion a également permis d'examiner les dossiers relatifs à l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), notamment l'ordre du jour du deuxième trimestre 2026 ainsi que l'état d'avancement de la campagne nationale de rationalisation de la consommation énergétique. À ce propos, Mourad Adjal a instruit les responsables de redoubler d'efforts pour assurer le succès de cette campagne, en renforçant la coordination entre les différentes instances concernées et en veillant à un suivi périodique des indicateurs de réalisation.

A. N.

INTERNET

L'Algérie accélère la modernisation de son infrastructure numérique

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans sa stratégie de transformation numérique. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, mardi à Alger, une rencontre consacrée à l'avenir de l'Internet en Algérie, au cours de laquelle il a réaffirmé la volonté des pouvoirs publics d'accélérer l'adoption du protocole IPv6 afin d'améliorer la qualité des services numériques, de renforcer la sécurité des réseaux et de consolider la souveraineté numérique nationale.

Organisée en collaboration avec le Registre d'adresses Internet pour l'Afrique (AFRINIC), cette rencontre a réuni les membres algériens de cette organisation ainsi que les principaux acteurs du secteur numé-

rique. Les échanges ont porté sur plusieurs enjeux stratégiques, notamment la gouvernance de l'Internet, la protection des ressources numériques nationales et le renforcement de la présence de l'Algérie au sein des organismes internationaux et africains spécialisés. Les participants ont également examiné les mécanismes de gestion de l'Internet et les moyens de préserver les ressources numériques du pays, tout en mettant en avant le rôle que l'Algérie est appelée à jouer dans les instances internationales chargées de l'évolution de l'écosystème numérique mondial. Au cœur des débats figurait la transition vers le protocole IPv6, considéré comme une étape incontournable pour accompagner l'essor des usages numériques.

Le ministère rappelle que, tout comme chaque habitation possède une adresse postale unique, chaque appareil connecté à Internet – téléphone mobile, ordinateur, caméra ou encore objet connecté – nécessite une adresse numérique spécifique pour communiquer sur le réseau.

Or, avec la multiplication exponentielle des équipements connectés à l'échelle mondiale, le stock d'adresses offert par le protocole IPv4 est aujourd'hui pratiquement épuisé. Le protocole IPv6 a ainsi été développé pour répondre à cette évolution en offrant un nombre quasi illimité d'adresses IP, capable de prendre en charge des milliards de nouveaux appareils dans les années à venir. Pour les utilisateurs algériens, l'adoption pro-

gressive d'IPv6 permettra d'accroître la capacité des réseaux à gérer un nombre toujours plus important d'équipements connectés, dans un contexte marqué par la généralisation des smartphones et des objets connectés.

Cette évolution favorisera également le développement des services numériques, des applications innovantes et contribuera, dans plusieurs cas, à améliorer les performances et la qualité de la connectivité Internet. Le ministère souligne également que ce protocole constitue un socle technologique indispensable au déploiement des technologies de demain, notamment les villes intelligentes, l'Internet des objets (IoT) et les infrastructures numériques avancées. Son

adoption permettra ainsi au pays d'adapter ses infrastructures à la croissance continue des services numériques et aux exigences des futures innovations. À cette occasion, Sid Ali Zerrouki a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à poursuivre la modernisation de son infrastructure numérique et à renforcer sa présence au sein des instances internationales spécialisées dans la gouvernance de l'Internet. Il a insisté sur l'importance d'accélérer le déploiement de technologies de nouvelle génération, à l'image du protocole IPv6, afin d'améliorer durablement la qualité des services numériques, de renforcer la cybersécurité et de soutenir la souveraineté numérique du pays.

M. Seghilani

ENTRETIENS AVEC LE PRÉSIDENT ET LE CHANCELIER, RENCONTRE AVEC LA DIASPORA, FORUM D'AFFAIRES, SIGNATURE DE 30 ACCORDS BILATÉRAUX...

Très chargée visite présidentielle à Berlin

Le président Abdelmadjid Tebboune est arrivé, hier après-midi, à Berlin, dans le cadre d'une visite officielle de deux jours en Allemagne à l'invitation de « son ami », son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier. Cette visite s'annonce fructueuse à tous points de vue.

Inscrite dans l'agenda bilatéral des deux pays, cette visite, souligne la présidence de la République dans un communiqué, vise à renforcer les liens d'amitié historiques et de partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne. Cette visite entend aussi consacrer la volonté commune des présidents Abdelmadjid Tebboune et Frank-Walter Steinmeier d'insuffler un nouvel élan aux relations de coopération bilatérale et de les élargir à des horizons plus vastes. Il y a lieu de faire observer, au premier abord, que cette visite officielle s'annonce prometteuse, comme on pouvait le constater dans l'agenda. À commencer par des entretiens au très haut niveau. En effet, au cours de cette visite, le président Tebboune aura des entretiens avec son homologue allemand et avec le chancelier fédéral, Friedrich Merz. Les discussions seront axées, à ce niveau, sur deux points. Le premier a trait au renforcement des liens historiques entre les deux pays. Le deuxième point porte sur l'exploration des voies de promotion de la coopération bilatérale dans les différents domaines d'intérêt commun. Pour ce faire, les deux parties vont s'appuyer sur la relance de la dynamique des mécanismes de coopération et leur promotion à des perspectives stratégiques plus larges.

L'autre grand axe autour duquel s'est articulée cette visite, et tradition instaurée dans pratiquement chacun de ses déplacements à l'étranger, le président Tebboune organisera une rencontre avec les membres de la communauté nationale établie en Allemagne. L'occasion sera donnée ainsi au chef de l'État d'écouter, comme il



savait si bien le faire, attentivement les préoccupations et les aspirations de nos compatriotes. Troisième axe, les deux parties aborderont les choses sérieuses. Il s'agit d'un forum économique algéro-allemand qui se tiendra en marge de cette visite. Ils seront présents à ce rendez-vous, de hauts responsables et avec la participation d'hommes d'affaires et d'investisseurs algériens et allemands. Les travaux de cette rencontre économique seront sanctionnés par l'annonce d'un partenariat stratégique entre les deux pays. Et pour terminer en beauté, les travaux de ce forum seront couronnés par la signature de plus de trente accords couvrant divers domaines, notamment les hydrocarbures, les énergies renouvelables, la transition énergétique, l'industrie pharmaceutique, l'industrie manufacturière et les technologies de pointe.

LES RELATIONS ÉVOLUENT POSITIVEMENT

Au titre de l'évolution des relations entre les deux pays, il faut souligner que les présidents algérien et allemand ont réussi à impulser une nouvelle dynamique à la coopération. En témoignent, les échanges

téléphoniques fréquents passés entre les deux dirigeants, à diverses occasions. Les deux parties y trouvent, à chaque fois, une opportunité pour examiner l'état des relations bilatérales et les moyens de les renforcer davantage. Dans ce cadre, le président Tebboune avait affirmé, dans un message de félicitations à son homologue allemand à l'occasion de la réélection de ce dernier en février 2022, sa détermination à poursuivre la coordination et la concertation au service des deux peuples amis et à consolider les relations de coopération entre les deux pays, réitérant sa pleine disposition à œuvrer à promouvoir les relations bilatérales dans leurs différentes dimensions. Autre référence, dans un entretien accordé au journal « Der Spiegel », le président Tebboune a affirmé que « l'Allemagne est un modèle pour nous à bien des égards », se félicitant de la qualité des relations politiques entre les deux pays. « Les Allemands nous ont toujours traités avec respect, et il n'y a jamais eu de désaccord sur la politique étrangère », a-t-il souligné.

LE « SOUTH2 CORRIDOR »

Pour sa part, le président allemand a

relevé, dans un message de félicitations adressé au président algérien à l'occasion de sa réélection en septembre 2024, « la détermination de son pays à poursuivre l'intensification des relations bilatérales dans les domaines clés de la coopération, tels que les énergies renouvelables et le projet South2 Corridor pour l'hydrogène ». Dans son message de vœux au président de la République, à l'occasion de la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, Steinmeier a souligné « la solidité des liens qui unissent les deux pays depuis de longues années », rappelant que son pays « considère l'Algérie comme un partenaire fiable », et qu'il « demeurera aux côtés de l'Algérie » dans le soutien aux efforts soutenus et conjoints visant à réaliser le développement durable et à approfondir la coopération. Meilleur indicateur de l'évolution de la relation sur le plan économique, la coopération s'est renforcée à travers le très projet stratégique "South2 Corridor", qui permettra à l'Algérie l'exportation de l'hydrogène vert vers l'Allemagne, via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche. D'autres secteurs, comme l'agriculture, l'industrie pharmaceutique, les industries mécaniques et de l'énergie, font aussi partie des domaines de coopération.

50 ENTREPRISES ALLEMANDES PRÉSENTES CHEZ NOUS

Dans le secteur automobile, six constructeurs allemands spécialisés ont manifesté leur intérêt pour le marché algérien, sachant que plus de 50 entreprises allemandes actives en Algérie dans plusieurs secteurs, dans le cadre des réformes importantes initiées par le président Tebboune dans les domaines liés à l'investissement. Dans cette perspective, un programme de jumelage institutionnel a récemment été lancé entre l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'Énergie. Ce programme vise l'échange d'expertises pour soutenir l'attraction des investissements qualitatifs et le développement de l'économie nationale.

Farid Guellil

AAPI

216 assiettes foncières ouvertes aux investisseurs

Plus de 216 assiettes foncières relevant du domaine de l'État ont été approuvées lors de la première réunion du conseil d'administration de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), et ce, via la plateforme numérique de l'investisseur.

S'exprimant à l'issue de cette première réunion du conseil d'administration dans sa nouvelle composante, présidée par Abdelrezak Azzab, représentant du Premier ministre, le DG de l'Agence, Omar Rekkache, a souligné que, « l'ouverture des candidatures pour l'octroi de ces terrains au profit des opérateurs économiques interviendra prochainement via la plateforme numérique de l'investisseur ». Selon le DG, « ces assiettes foncières sont réparties à travers plusieurs wilayas, dont Alger, Ouargla, Bordj Bou Arréridj, Bouira, Relizane et Oran, affirmant que « l'Agence prépare d'autres offres qui seront soumises pour approbation lors des réunions mensuelles du conseil d'administration, d'autant plus que le portefeuille foncier de l'Agence dépasse actuellement 3000 hectares ». Dans le même sillage, M. Rekkache a mis en avant « le rôle pivot dévolu au conseil d'administration pour

lever toutes les contraintes, simplifier les procédures et faciliter l'accès au foncier pour les investisseurs, à même de contribuer à l'accélération du rythme de réalisation des projets à travers les différentes wilayas du pays, tout en tenant compte de la nature des activités créatrices de richesse prioritaires, ou encore celles susceptibles de générer de la valeur ajoutée, d'assurer un développement territorial équilibré et de se substituer aux importations ». A cette occasion, il a salué « la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création d'un conseil d'administration regroupant les différents acteurs concernés par l'acte d'investissement, en vue de la prise de décisions collectives et contraignantes », afin de renforcer l'efficacité de l'Agence dans l'accomplissement de ses missions. De son côté, le président du conseil d'administration, représentant du Premier ministre, a indiqué, dans une allocution prononcée à l'ouverture de la réunion, que « la nouvelle organisation de l'Agence vise à assurer une meilleure cohérence entre les politiques sectorielles, à renforcer la concertation et la coordination, ainsi qu'à favoriser la prise de décisions permettant d'accélérer

et de simplifier les procédures, de lever les obstacles et d'éliminer toute forme de bureaucratie susceptible de freiner l'investissement, tout en garantissant un accompagnement immédiat des investisseurs ». Il a également mis en avant « le rôle important dévolu à ce conseil, composé des secrétaires généraux de quinze départements ministériels, dans la

concrétisation des objectifs de l'Agence », notamment en matière de moralisation du climat de l'investissement, à travers la mise en œuvre « immédiate, effective et efficiente » des réformes décidées. La nouvelle composante du conseil d'administration de l'Agence, présidé par le représentant du Premier ministre, est constituée des SG des ministères

des Affaires étrangères, des Hydrocarbures, des Mines, des Collectivités locales, des Finances, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Énergie, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, du Commerce extérieur, du Commerce intérieur, de l'Hydraulique, du Tourisme, de l'Environnement et de l'Emploi.

L. Zeggane

GUICHET UNIQUE DE L'INVESTISSEMENT

La délégation de pouvoir étendue aux secteurs des impôts et de l'énergie

De nouvelles décisions portant délégation de pouvoir aux représentants des administrations publiques au niveau des guichets uniques de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) ont été publiées au Journal officiel (JO) n°49, dans le cadre du renforcement des prérogatives de ces structures et de la simplification des démarches administratives au profit des investisseurs, a indiqué un communiqué de l'Agence. Ces décisions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'article 22 du décret exécutif n°26-153 du 14 avril 2026 portant réorganisation de l'AAPI, en vue de finaliser l'activation du système des guichets uniques et d'améliorer la prise en charge des projets d'investissement. Conformément à une décision du ministère des Finances, le chef du service représentant l'administration fiscale au niveau des guichets uniques de l'Agence est désormais habilité à signer et à délivrer les documents,

autorisation et agréments nécessaires à la réalisation des projets d'investissement enregistrés auprès de ces structures. La même décision confère également au chargé du recouvrement, exerçant au sein du service représentant l'administration fiscale, le pouvoir de percevoir les droits et taxes dus au titre des projets d'investissement concernés. Par ailleurs, une décision du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables habilite les représentants de l'administration chargée de l'énergie au niveau des guichets uniques à émettre les avis techniques nécessaires à la délivrance des actes et documents relatifs aux projets d'investissement enregistrés auprès de l'Agence. Selon le texte, ces nouvelles mesures visent à simplifier les procédures administratives, à réduire les délais de traitement et à faciliter le parcours administratif des investisseurs, en vue d'accélérer la concrétisation des projets d'investissement.

L. Z.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE NATIONALE

Le maillon fort de la diversification

De l'avis même des partenaires étrangers, l'Algérie a fait des pas de géant dans l'industrie pharmaceutique en s'approchant de l'autosuffisance.

Pour le directeur général des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), Jean Kaseya, cité par l'APS, "l'Algérie est le seul pays en Afrique et l'un des rares pays au monde à fabriquer plus de 80% des produits de santé qu'ils utilisent". Jean Kaseya, qui a participé lundi à Alger, aux travaux d'un atelier régional sur le développement du programme d'évaluation des techniques de la santé, dit avoir fait ce constat à l'occasion de sa visite en Algérie, en novembre dernier. En fait, dans la fabrication de médicaments, l'Algérie a atteint un taux de couverture de 83 % des besoins du marché national. Selon les sources officielles, il y a 233 unités et usines de production pharmaceutique en Algérie. En les rapportant aux 600 usines pharmaceutiques en Afrique, ce sont 30 % de l'industrie pharmaceutique africaine qui se trouvent dans notre pays. D'autres progrès sont à venir. Les mêmes sources affirment que le ministère de l'Industrie pharmaceutique a validé 100 nouveaux projets en cours de réalisation, dédiés notamment aux médicaments innovants. L'Algérie compte réaliser un centre de recherche biologique et de production de vaccins ainsi qu'un projet de thérapie



cellulaire. L'Algérie projette la réalisation d'une unité de production pharmaceutique dans la wilaya de Tamanrasset ou dans une autre wilaya du Sud, spécialisée dans les médicaments contre les maladies tropicales au sud. Autres indicateurs chiffrés : le tissu industriel national est composé de plus de 780 lignes de production couvrant différentes classes thérapeutiques, y compris des médicaments complexes ; 54 types de médicaments anticancéreux sont fabriqués localement sur environ 200 enregistrés dans la nomenclature nationale dédiée à la lutte contre le cancer. Il est utile de rappeler que l'Algérie est le seul pays en Afrique et dans le monde arabe à produire localement, à 100 %, des stylos à insuline. Les performances du secteur de l'industrie pharmaceutique s'inscrivent dans la promotion d'une économie libérée de la dépendance aux hydrocarbures. Dans ce sens, le

secteur de l'industrie pharmaceutique s'avère un des plus florissants dans la réponse aux besoins nationaux et par les perspectives réelles qu'il ouvre aux exportations hors-hydrocarbures, en particulier vers les pays africains. Au début de cette année, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a annoncé que l'Algérie exportera vers la Tunisie des matières premières, notamment celles destinées à la production de paracétamol et d'antibiotiques. C'était à l'occasion d'une visite effectuée, en compagnie du ministre tunisien de la Santé, Mustapha Ferjani, à travers des unités de production de médicaments dans la capitale. Ouacim Kouidri a précisé que la Tunisie serait le premier partenaire à bénéficier de l'exportation de ces matières premières. Les deux ministres avaient visité l'Unité de production du groupe Saidal à El-Harrach, où les capacités de pro-

duction et les perspectives de développement de la production de matières premières ont été mises en avant, ainsi que les Laboratoires Frater-Razes, qui fabriquent plus de 150 produits pharmaceutiques, dont l'insuline, des anticancéreux et des produits de biotechnologie. À ce propos, Jean Kaseya a fait remarquer que l'Algérie met à la disposition des pays africains des produits pharmaceutiques, mais aussi des ressources humaines. "En travaillant avec les pays africains, on parvient à maîtriser les épidémies là où elles sont et c'est cela aussi qui fait la souveraineté et la sécurité sanitaire de l'Algérie", a-t-il affirmé. Il a, en outre, mis en avant l'importance de la création du ministère de l'Industrie pharmaceutique en Algérie, estimant que cela montre toute la vision que le président Abdelmadjid Tebboune a par rapport à ce domaine.

M'hamed Rebah

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

L'Algérie et le Mozambique renforcent leur partenariat

Les voies et moyens de renforcer la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et le Mozambique ont été examinés lors d'une rencontre entre le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et le secrétaire d'État au Commerce du Mozambique, Antonio Grispos, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence d'une délégation d'hommes d'affaires mozambicains, les deux parties ont passé en revue les mécanismes de développement des échanges commerciaux, en œuvrant à augmenter le volume des exportations algériennes vers le marché mozambicain, à même de refléter les potentialités économiques dont regorgent les deux pays, a précisé la même source. À cette occasion, M. Rezig a affirmé que « l'Algérie dispose, aujourd'hui, d'une base industrielle diversifiée et de produits de qualité compétitive exportés vers plusieurs marchés internationaux, faisant part de la disposition du pays à élargir la présence de ses produits sur le marché mozambicain, au mieux des intérêts communs et à même de renforcer le partenariat économique entre les deux pays ». De son côté, M. Grispos a souligné « l'importance d'encourager l'établissement de projets d'investissement algériens dans son pays, au regard de sa position stratégique, en tant que porte d'entrée vers les marchés de l'Afrique australe qui compte plus de 470 millions de consommateurs, à même d'accorder aux opérateurs algériens des opportunités prometteuses pour l'expansion dans cette région », a conclu le communiqué.

L. Zeggane

PARTICIPATION DES MICROENTREPRISES ET DES START-UP DANS LES PROJETS HYDRAULIQUES

Un marché de 60 millions DA

Les moyens de faciliter l'implication des microentreprises et des start-up dans les projets du secteur de l'hydraulique et d'en accélérer la réalisation ont été au cœur d'une réunion de coordination présidée par le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, et le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah. La réunion s'est déroulée en présence du directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Bilal Achacha, du directeur général de l'accélérateur public Algeria Venture, Lyès Abdoun, ainsi que du directeur général de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), Mohamed Reda Boudab. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Bouzegza a souligné que « cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la concrétisation de la démarche de l'État visant à élargir la contribution des startups et des microentreprises à la réalisation des projets de développement, notamment ceux relevant du secteur de l'hydraulique, à travers le mécanisme de la sous-traitance, de manière à leur offrir de réelles opportunités de s'intégrer au circuit économique national et de contribuer effectivement au développement ». Il a, dans ce sens, mis en relief « la volonté commune de consolider les passerelles de coopération entre le secteur de l'Hydraulique et celui de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des micro-entreprises, à l'effet d'ouvrir de nouvelles perspectives à

ce type d'entreprises pour qu'elles deviennent un partenaire actif dans la réalisation des projets nationaux, et qu'elles contribuent, par leur expertise et leurs innovations, au renforcement des capacités de production nationales ainsi qu'à l'ancrage de la culture de l'autonomie basée sur les compétences algériennes ».

UN LEVIER DE CROISSANCE

Le ministre de l'Hydraulique a, par ailleurs, estimé que « le maintien de la dynamique que connaît aujourd'hui son secteur exige d'élargir le cercle de participation et d'intégrer les startups et les micro-entreprises dans les différentes phases de réalisation, conformément aux orientations du président de la République », qui n'a eu de cesse de souligner, à diverses occasions, la dernière étant la récente réunion du Conseil des ministres où l'accent a été mis sur « la nécessité d'accompagner ces entreprises et de leur permettre de s'intégrer dans l'économie nationale en tant que levier essentiel de la croissance et de la diversification économique ». Le ministre a, à ce titre, souligné que « le développement du service public de l'eau ne se limite pas à la réalisation d'infrastructures et d'ouvrages, mais qu'il est désormais tributaire de la transition numérique, de l'innovation, de l'intelligence artificielle (IA), de l'exploitation optimale des données et de l'adoption de solutions technologiques modernes dans la gestion des ressources en eau ». Pour sa part, M. Ouadah a affirmé que « les micro-

entreprises et les start-up possèdent désormais des capacités importantes les habilitant à contribuer efficacement à la réalisation des objectifs du secteur de l'hydraulique, à travers la garantie de la sécurité hydrique par des compétences algériennes et une technologie développée localement, dans le cadre d'une économie fondée sur la confiance en les jeunes et l'innovation ». Il a ajouté que « les applications intelligentes, les systèmes de surveillance et de contrôle et les solutions numériques, ainsi que les techniques modernes de gestion de l'eau, développées par les start-up algériennes, sont susceptibles de contribuer à améliorer la performance, à rationaliser l'exploitation et à augmenter la qualité du service public ».

SEAAL MISE SUR L'INNOVATION LOCALE

Lors de la rencontre, le DG de la SEAAL a présenté un exposé dans lequel il a souligné que « la société a procédé, depuis l'année 2025, à la construction d'un système intégré de coopération avec les start-up au titre d'une approche, basée sur l'innovation ouverte et la sollicitation des compétences nationales, voire l'encouragement de solutions technologiques développées en Algérie ». En mars 2025, la SEAAL a signé un protocole d'accord avec l'Agence NESDA, visant à accompagner les micro-entreprises et à encourager leur contribution à la réalisation de projets et à la prestation de services liés au secteur de l'eau et de l'assainissement. Cet accord a permis

l'intégration de dix micro-entreprises dans les opérations de pose et de dépose de compteurs, dans le cadre de marchés d'un montant global de 60 millions de dinars, soulignant que cette démarche a contribué à augmenter l'efficacité des interventions sur le terrain, à améliorer la qualité du service et à consacrer le recours à la sous-traitance en tant que levier de développement du tissu économique national. Par ailleurs, un autre protocole d'accord a été signé en 2025 avec l'accélérateur public Algeria Venture, dans le but d'attirer des start-up en mesure de développer des solutions innovantes répondant aux besoins de l'entreprise, notamment dans les domaines de la numérisation, de l'intelligence artificielle et de l'efficacité opérationnelle. Cette coopération a permis le lancement de plusieurs chantiers, à l'instar du projet de restructuration du système d'information de la clientèle (SIC) et de celui visant à doter la société « SEAAL » d'automates industriels et de systèmes de supervision fabriqués par une start-up basée à Sétif, outre le projet de réalisation d'un prototype de compteur d'eau intelligent de fabrication locale. De son côté, le DG de l'Agence « NESDA » a mis en exergue les capacités dont disposent les micro-entreprises nationales, à même de leur permettre de contribuer à la réalisation des objectifs de développement du pays, soulignant, à ce propos, la présence de 210 micro-entreprises activant dans la chaîne de valeur du secteur de l'hydraulique.

L. Z.

ORIENTATION UNIVERSITAIRE

Le coup d'envoi des préinscriptions des nouveaux bacheliers lancé

Le coup d'envoi des préinscriptions universitaires des titulaires du baccalauréat, session 2026, a été donné hier après-midi.

Les nouveaux bacheliers disposent jusqu'au 19 juillet pour effectuer cette première étape, qui se déroule exclusivement en ligne, a annoncé le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les candidats sont appelés à accomplir leurs démarches exclusivement via la plateforme numérique dédiée à l'orientation universitaire, accessible à l'adresse orientation-esi.dz, où ils peuvent introduire leurs choix de filières conformément aux conditions pédagogiques fixées par le ministère. Le département de l'Enseignement supérieur a rappelé que cette opération s'inscrit dans le cadre de la numérisation des services universitaires, permettant aux nouveaux bacheliers d'effectuer l'ensemble de leurs démarches à distance, dans des conditions simplifiées et transparentes. Le ministère a également invité l'ensemble des nouveaux bacheliers à respecter le calendrier fixé pour les préinscriptions et à consulter attentivement les guides d'orientation ainsi que les conditions d'accès aux différentes filières avant de valider leurs choix, afin d'effectuer une orientation en adéquation avec leurs résultats et leurs aspirations. À noter que les préinscriptions constituent une étape essentielle du processus d'inscription universitaire. Elles seront suivies des différentes phases d'orientation, de confirmation des choix, puis des inscriptions définitives, selon le calendrier qui sera communiqué par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.



A. N.

TENDANCE AUX MÉTIERS D'AVENIR

Pour rappel, le ministre avait annoncé l'ouverture, cette année, de plusieurs nouvelles formations destinées à accompagner les mutations économiques et technologiques.

13 nouvelles spécialités consacrées aux métiers du futur seront ainsi proposées, notamment dans les domaines des protéines, des semences, des villes intelligentes ainsi que de l'intelligence artificielle.

Un cursus d'ingénieur d'État en intelligence artificielle sera lancé avec l'objectif de former 30 000 spécialistes à l'horizon 2030. Le ministère ouvre également plusieurs nouveaux masters, notamment en technologies publiques, en interopérabilité des systèmes d'information ainsi qu'en mécanique des systèmes

spatiaux.

DE NOUVELLES SPÉCIALITÉS EN MÉDECINE ET SCIENCES DE LA SANTÉ

Le secteur bénéficie aussi cette année d'un important enrichissement de l'offre de formation, en coordination avec le ministère de la Santé.

Parmi les nouveautés figurent une licence en hygiène et santé bucco-dentaire, un master en conseil génétique, un master en intelligence artificielle médicale, un master en bio-informatique médicale ainsi qu'un master en addictologie. Le MERS a également annoncé l'ouverture d'une filière Pharmacie à l'université de Saïda, l'habilitation d'un master en anesthésie au sein des établissements de formation paramédicale, ainsi que la création d'un diplôme d'études de surspéciali-

sation en médecine de précision. Dans le cadre de la diversification de l'offre de formation, le ministère a décidé de renforcer les cursus conduisant à des doubles diplômes ainsi que les parcours individualisés.

7 nouvelles offres de formation en double diplôme ont été habilitées, tandis que quatre nouvelles formations en double compétence viennent enrichir le dispositif.

Parmi les nouveaux parcours individualisés figurent notamment les spécialités Patrimoine archéologique et technologies numériques ainsi que Relations internationales et stratégie énergétique. Le ministère a annoncé également l'ouverture de nouvelles formations dans 7 universités dans le cadre du développement des doubles diplômes.

Ania N.

ÉDUCATION NATIONALE

Les relevés de notes et diplômes disponibles au niveau des lycées

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier, que les relevés de notes et les diplômes du baccalauréat, session 2026, sont désormais disponibles. Les candidats scolarisés peuvent les retirer auprès de leurs établissements scolaires, tandis que les candidats libres sont invités à se rapprocher des établissements désignés par les directions de l'éducation de leur wilaya. Le ministère précise que la remise des relevés de notes et des diplômes s'effectuera selon le calendrier arrêté par chaque direction de l'éducation.

A. N.

« CRAPC EXPERTISE »

Première filiale d'un centre de recherche cotée à la Bourse d'Alger

L'EPÉ « CRAPC Expertise », filiale économique du Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC), est officiellement entrée à la Bourse d'Alger, devenant ainsi la première filiale d'un centre national de recherche à accéder au marché financier. La cérémonie d'introduction de cette entreprise, relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, s'est déroulée sous la supervision du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, en présence de la directrice générale de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Mme Amal Selmoun, du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouznada, ainsi que du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Bou-

khari. L'opération de souscription a enregistré une demande portant sur 40.776 actions contre 39 000 actions mises sur le marché, soit un excédent de 1766 actions.

UNE SOUSCRIPTION AU-DELÀ DES ATTENTES

Le montant proposé par les souscripteurs s'est élevé à 65,24 millions de DA, contre 62,4 millions de DA recherchés, soit un excédent de plus de 2,8 millions de DA. La souscription aux actions de CRAPC Expertise a été réservée exclusivement aux filiales des établissements à caractère scientifique et technologique, ainsi qu'aux établissements à caractère scientifique, culturel et professionnel, aux universités, aux centres de recherche, aux écoles et à leurs filiales économiques. Créée en 2013, CRAPC Expertise est spécialisée dans les analyses physiques et chimiques, l'expertise, l'accompagnement technique et la formation appliquée, ainsi que dans la commercialisation de produits chi-

miques et la maintenance des équipements scientifiques. À travers son introduction en bourse, l'entreprise vise à renforcer sa position sur le marché de la commercialisation des produits chimiques destinés aux opérations industrielles, tout en s'employant, à moyen terme, à créer une unité de production locale, afin de contribuer à la réduction de la dépendance aux importations. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a estimé que « la réussite de l'opération de souscription aux actions de l'entreprise illustre la grande confiance accordée par les acteurs économiques aux produits issus de la recherche scientifique algérienne », soulignant que « cette opération confirme la transition des universités et des centres de recherche, d'une mission purement académique vers de nouvelles missions axées sur la création de richesse et la participation active au cycle économique national ». Le ministre a ajouté que « cette introduction

constitue une véritable valeur ajoutée pour l'économie nationale et concrétise les orientations du président de la République visant à renforcer le rôle économique de l'université et à promouvoir l'innovation ». De son côté, Mme Selmoun a indiqué que « l'introduction de « CRAPC Expertise » démontre que le marché financier algérien est désormais un espace ouvert aux entreprises innovantes et un incubateur de projets fondés sur la connaissance et la recherche scientifique. La directrice générale a également mis en avant « la nouvelle phase de développement que connaît la Bourse d'Alger, marquée par la diversification des instruments financiers, l'élargissement de la base des sociétés cotées et l'attraction de nouvelles catégories d'opérateurs économiques, notamment les start-up, les entreprises innovantes et les entreprises issues des centres de recherche scientifique ». De son côté, le directeur du Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chi-

miques, M. Bechari Khaldoun, s'est félicité de l'introduction du bras économique du centre à la Bourse d'Alger, la qualifiant de « première » et d'« exploit national » dans le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il a, dans ce cadre, fait remarquer que « cet événement consacre une vision stratégique adoptée par l'État, basée sur la valorisation des résultats de la recherche scientifique et le renforcement des liens entre la connaissance et l'économie nationale ».

Il convient de noter que l'introduction de « CRAPC Expertise » porte le nombre d'entreprises cotées sur le marché des actions de la Bourse d'Alger à neuf, à savoir: Alliance Assurances, Biopharm, l'EHG El Aurassi, Saidal, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), la PME « AOM Invest » (spécialisée dans les placements financiers), la start-up « Moustachir », outre CRAPC Expertise.

L. Zeggane

TRANSPARENCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION Une première promotion récompensée à l'UFC

La Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a distingué les diplômés de la toute première promotion du master « Transparence et lutte contre la corruption » de l'Université de la formation continue (UFC) « Didouche Mourad », consacrant ainsi une première expérience académique inédite dans ce domaine en Algérie. La cérémonie de distinction s'est déroulée à l'occasion de la clôture des travaux de l'université d'été, organisée au pôle universitaire de Tipaza. Selon un communiqué de l'UFC, cette initiative constitue un geste symbolique illustrant l'importance accordée à la promotion des compétences académiques dans les domaines de la gouvernance, de la transparence et de l'intégrité. La cérémonie a été présidée par Mohamed Djellaoui, membre de la HATPLC et représentant de la présidence de l'Autorité, Salima Mousserati, en présence du directeur de l'UFC « Didouche Mourad », Yahia Djaâfri. À cette occasion, les majors de promotion ont été honorés en leur qualité de « pionniers de la transparence », une distinction qui récompense à la fois leur excellence académique et leur statut de premiers diplômés de cette nouvelle spécialité lancée par l'Université de la formation continue. Le communiqué souligne que cette distinction vient couronner la première expérience académique du master « Transparence et lutte contre la corruption » au sein de l'UFC. Elle reflète également la qualité du partenariat établi entre l'université et la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, dont l'objectif est de former des compétences universitaires hautement spécialisées, capables de promouvoir la culture de l'intégrité et de la transparence et de contribuer à l'ancrage des principes de bonne gouvernance dans les différentes institutions. L'UFC estime, par ailleurs, que cette première promotion confirme la place grandissante qu'occupe désormais l'établissement dans la création de nouvelles spécialités académiques répondant aux priorités de l'État et aux exigences du développement national. À travers ces formations, l'université entend contribuer à la préparation de cadres qualifiés, en mesure d'accompagner la modernisation des institutions et de participer à l'édification d'une gouvernance davantage fondée sur la transparence et l'intégrité, conclut le communiqué.

A.N.

SOLIDARITÉ LATINO-AMÉRICAINE ET CARIBÉENNE AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Appel à la libération immédiate de Naâma Asfari

La Plateforme latino-américaine et caribéenne de solidarité avec le peuple sahraoui (PLACSO) a exprimé sa profonde inquiétude face à la dégradation de l'état de santé du détenu politique sahraoui Naâma Asfari, affirmant que celui-ci se trouve dans un état critique après plus d'un mois de grève de la faim dans la prison marocaine de Kénitra.

Dans un communiqué d'urgence, le réseau a appelé à sa libération immédiate et inconditionnelle ainsi qu'à celle de l'ensemble des prisonniers politiques sahraouis. Selon PLACSO, Naâma Asfari purge une peine de trente ans de prison, qualifiée d'« injuste et illégale », et est détenu depuis plus de quinze ans aux côtés de ses codétenus du groupe de Gdeim Izik, en raison de son engagement pacifique en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. La plateforme estime que cette détention constitue une grave violation des droits humains et du droit international. Elle rappelle que les condamnations prononcées contre Naâma Asfari et les autres membres du groupe de Gdeim Izik reposent sur des aveux obtenus sous la torture, comme l'ont relevé plusieurs mécanismes des Nations unies, notamment le Comité contre la torture, qui a conclu à plusieurs reprises que les détenus politiques sahraouis avaient été victimes de torture et de mauvais traitements, en violation des engagements internationaux du Maroc. PLACSO souligne également que le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, dans son avis n°23/2023, a jugé la détention de Naâma Asfari arbitraire et illégale, appelant le Maroc à la libérer immédiatement avec ses compagnons et à réparer les préjudices résultant des graves violations dont ils ont été victimes. Le réseau latino-américain tient les autorités marocaines pour



pleinement responsables de la vie, de l'intégrité physique et de la santé de Naâma Asfari. Il dénonce le refus des autorités de répondre à ses revendications, de lui assurer une prise en charge médicale appropriée et de permettre à sa famille de lui rendre visite, estimant que cette attitude illustre la politique répressive menée contre les Sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental. Dans son communiqué, PLACSO lance un appel urgent au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, au Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, à l'envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, ainsi qu'au Comité international de la Croix-Rouge, à l'Union africaine, à l'Union européenne et à l'ensemble des organisations internationales de défense des droits humains, afin qu'ils interviennent sans délai. La plateforme réclame notamment la libération immédiate et sans condition de Naâma Asfari et de tous les détenus politiques sahraouis, le respect par le Maroc des décisions et recommandations des mécanismes onusiens des droits de l'homme, l'accès à des soins médicaux urgents et indépendants pour le prisonnier, ainsi que l'autorisation accordée à sa famille, à ses avocats et aux organisations

humanitaires internationales de lui rendre visite. Elle demande également que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et le Comité international de la Croix-Rouge puissent accéder aux centres de détention où sont incarcérés les prisonniers politiques sahraouis. Enfin, PLACSO appelle les organisations sociales, syndicales, étudiantes, féminines, parlementaires, politiques et les organisations de défense des droits humains d'Amérique latine et des Caraïbes à se mobiliser afin d'éviter ce qu'elle qualifie de « tragédie imminente ». Le communiqué conclut en affirmant que « la vie de Naâma Asfari est en danger » et que « le silence et l'indifférence constituent également une forme de complicité », réitérant son appel à la libération de tous les détenus politiques sahraouis, au respect des décisions des Nations unies et à la fin de « l'occupation coloniale du Sahara occidental ». Le texte est signé par les organisations membres de PLACSO représentant plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes, dont le Mexique, le Pérou, le Chili, le Honduras, l'Uruguay, le Panama, la République dominicaine, la Colombie, le Venezuela, l'Argentine, le Nicaragua et le Brésil.

M. Seghilani

DÉTENUS SAHRAOUI

Le maire d'Ivry-sur-Seine appelle Macron à intervenir pour libérer Naâma Asfari

Le maire de la ville française d'Ivry-sur-Seine, Philippe Bouyssou, a appelé le président français Emmanuel Macron à intervenir auprès des autorités marocaines en faveur du défenseur sahraoui des droits humains et prisonnier politique Naâma Asfari, détenu depuis 2010. Il a alerté sur la dégradation inquiétante de son état de santé, conséquence de la grève de la faim illimitée qu'il observe depuis le 8 juin dernier. Dans une lettre adressée au chef de l'État français, Philippe Bouyssou a fait part de sa vive préoccupation face à la situation sanitaire de Naâma Asfari, citoyen d'honneur de la ville d'Ivry-sur-Seine depuis 2016. Il a qualifié son mouvement de protestation de « grève de la dignité », estimant qu'il illustre la souffrance persistante des prison-

niers politiques sahraouis ainsi que les conditions de leur détention. Le maire a souligné que la France, conformément à ses engagements en matière de protection des droits fondamentaux et de respect du droit international, est en mesure de jouer un rôle constructif dans le dialogue avec les autorités marocaines. S'appuyant sur l'appel lancé par l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, il a estimé que Paris pouvait encourager une solution conforme aux principes qu'elle défend. Dans ce contexte, Philippe Bouyssou a demandé à Emmanuel Macron de rappeler au Royaume du Maroc ses obligations internationales en matière de droits humains et d'œuvrer pour la libération immédiate et inconditionnelle de Naâma Asfari, ainsi que de l'ensemble

des prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik et de tous les défenseurs sahraouis des droits humains actuellement détenus. Dans l'attente de leur libération, il a également plaidé pour leur transfert vers le Sahara occidental afin qu'ils puissent être détenus à proximité de leurs familles. Le courrier revient également sur le parcours de Naâma Asfari. Arrêté le 7 novembre 2010 à Laâyoune, au Sahara occidental occupé, il aurait été soumis à des actes de torture avant d'être condamné à trente ans de prison à l'issue d'un procès que plusieurs organisations internationales de défense des droits humains ont jugé non conforme aux garanties d'un procès équitable prévues par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Le maire d'Ivry-sur-

Seine rappelle en outre que le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a conclu, dans son avis n°23/2023 publié le 27 mars 2023, que la détention de Naâma Asfari était arbitraire. L'instance onusienne a recommandé sa libération immédiate, l'octroi d'une indemnisation appropriée ainsi que l'ouverture d'une enquête indépendante sur les violations dont il aurait été victime. En conclusion de sa lettre, Philippe Bouyssou a réaffirmé l'engagement de la ville d'Ivry-sur-Seine en faveur de la paix, de la solidarité entre les peuples et de la défense des droits humains. Il a renouvelé son soutien à la lutte pacifique du peuple sahraoui, dans le respect du droit international et des principes défendus par les Nations unies.

M. S.

DÉCÈS DE L'ÉMIR PÈRE DU QATAR

Azouz Nasri transmet, à Doha, les condoléances du président Tebboune

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la Nation, Azouz Nasri, s'est rendu mercredi à Doha pour présenter les condoléances officielles de l'Algérie à la suite du décès de l'Émir père du Qatar, Cheïkh Hamad bin Khalifa Al-Thani. Reçu au palais de Lusail par Son Altesse l'Émir de l'État du Qatar, Cheïkh Tamim bin Hamad Al-Thani, M. Nasri a transmis les sincères condoléances et les sentiments de profonde compassion du président de la République au souverain qatari, à la famille régnante ainsi qu'au peuple du Qatar. Il a également remis un message écrit du président Abdelmadjid Tebboune exprimant sa solidarité et sa sympathie en cette douloureuse circonstance. Au cours de la cérémonie, le président du Conseil de la Nation a rendu un vibrant hommage au défunt, saluant son parcours au service de son pays et de son peuple. Il a souligné que Cheïkh Hamad bin Khalifa Al-Thani a conduit une importante phase de modernisation qui a permis au Qatar de renforcer sa place sur les scènes régionale et internationale. Il a également mis en avant son rôle dans la promotion du dialogue, de la médiation et de la paix, ainsi que ses nombreuses initiatives humanitaires, largement reconnues à l'échelle internationale. Azouz Nasri a, par ailleurs, rappelé la profondeur des liens historiques et fraternels unissant l'Algérie et le Qatar. Il a évoqué les relations privilégiées qu'entretenait l'Émir père avec l'Algérie, estimant que son héritage et ses positions demeureront gravés dans la mémoire des deux peuples. En marge de cette visite, le président du Conseil de la nation a été reçu par plusieurs hauts responsables qataris, notamment le vice-Émir, Cheïkh Abdullah bin Hamad Al-Thani, le représentant personnel de l'Émir, Cheïkh Jassim bin Hamad Al-Thani, le président du Conseil de la Choura, Hassan bin Abdullah Al-Ghanim, ainsi que le Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Cheïkh Mohammed bin Abdulrahman bin Jassim Al-Thani. Il a également rencontré plusieurs fils du défunt Émir père et des membres de la famille régnante. La délégation algérienne comprenait également le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le général-major Mohamed Salah Benbicha, l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, le chef de cabinet du président du Conseil de la nation, le professeur Makhoulouf Sahel, ainsi qu'Ihsan Naouk, directeur par intérim des pays du Machrek et de la Ligue arabe au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

M. S.

CONSEIL DE LA NATION

La session parlementaire ordinaire clôturée aujourd'hui

Le Conseil de la nation clôturera, aujourd'hui, sa session parlementaire ordinaire (2025-2026), a indiqué, hier, un communiqué de la chambre haute du Parlement. Conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et en vertu de l'article 5 de la loi organique n°16-12 du 25 août 2016 fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre ces deux chambres et le Gouvernement, modifiée et complétée, le Conseil de la nation tiendra, jeudi 16 juillet 2026 à 09h00, la séance de clôture de sa session parlementaire ordinaire 2025-2026, précise le communiqué.

R. N.

GHAZA

13 nouveaux martyrs en 24 heures

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé, hier, l'arrivée de 13 martyrs et de 18 blessés dans les hôpitaux de la bande de Ghaza au cours des dernières 24 heures, à la suite de la poursuite de l'agression de l'occupant sioniste contre l'enclave palestinienne.

PH: DR



Selon le ministère, 12 victimes ont été tuées lors de nouvelles frappes, tandis qu'une treizième est décédée des suites de blessures contractées lors d'un précédent bombardement. Il a également indiqué que de nombreuses victimes demeurent ensevelies sous les décombres ou abandonnées sur les routes, les équipes de secours et de la défense civile étant dans l'incapacité d'y accéder en raison de l'intensité des bombardements et de la dégradation de la situation sur le terrain. Parmi les attaques les plus meurtrières de la journée, un bombardement israélien ayant visé une habitation à proximité du rond-point Al-Baraka, à l'ouest de Deïr El-Balah, dans le centre de la bande de Ghaza, a coûté la vie à un couple et à leur fille. Les victimes sont Omar Sami Ahmed Abou Qassem (33 ans), son épouse Asmaa Ghazi Abou Qassem et leur fille Habiba Omar Sami Abou Qassem, âgée de six ans. Par ailleurs, Hani Iyad Al-Ghoul a succombé à ses blessures après avoir été grièvement atteint lors d'un précédent bombardement visant le quartier de Cheïkh Radwane, au nord-ouest de la ville de Ghaza. Plusieurs civils ont également été blessés lors d'une frappe menée aux abords du ministère des Waqfs à Ghaza. Le journaliste Yasser Abou Adhra ainsi qu'une enseignante ont été touchés par des tirs de l'occupant dans la région d'Al-Mawassi, à Khan Younés. Des sources médicales ont en outre signalé plusieurs blessés, dont un dans un état critique, à la suite d'une frappe de drone ayant ciblé, mercredi matin, une tente abritant des déplacés près de la cité d'As-daa, au nord de Khan Younés.

BOMBARDEMENTS ET DESTRUCTIONS SE POURSUIVENT

Les forces de l'occupant ont poursuivi leurs opérations militaires à travers l'ensemble de la bande de Ghaza. L'artillerie a bombardé le nord-est du camp de réfugiés d'Al-Bureïj ainsi que le quartier d'Al-Choujaïa, à l'est de la ville de Ghaza. Dans le sud de l'enclave, d'importantes opérations de destruction ont été menées dans la zone de Qizan Al-Najjar, au sud de Khan Younés. Des

drones israéliens ont également largué des bombes à proximité du rond-point Bani Souheila, tandis que les chars ouvraient un feu nourri sur les secteurs orientaux de la ville. Selon les autorités palestiniennes, l'occupant poursuit la violation de l'accord de cessez-le-feu en multipliant les frappes aériennes et d'artillerie contre les zones accueillant des déplacés, les destructions systématiques dans la zone dite de la « ligne jaune », tout en maintenant les restrictions imposées à l'acheminement des marchandises, de l'aide humanitaire et aux déplacements des personnes.

PLUS DE 1 100 MARTYRS DEPUIS LE CESSEZ-LE-FEU

Le ministère palestinien de la Santé a indiqué que le bilan des victimes depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, s'élève désormais à 1 123 martyrs, 3 616 blessés et 800 corps extraits des décombres. Depuis le début de l'agression, le 7 octobre 2023, le bilan global atteint 73 246 martyrs et 173 727 blessés, illustrant l'ampleur des pertes humaines subies par la population palestinienne.

LES RESTRICTIONS SUR LE RETOUR DES PALESTINIENS DÉNONCÉES

Parallèlement, le Centre de Ghaza pour les droits de l'Homme a exprimé sa profonde inquiétude face à la politique de l'occupant consistant à empêcher des Palestiniens de regagner la bande de Ghaza, y compris des femmes, des enfants, des personnes âgées et des malades. Dans un communiqué publié mercredi, l'organisation affirme avoir recueilli, ces dernières semaines, un nombre croissant de témoignages faisant état de refus de retour opposés par les autorités israéliennes à des habitants de Ghaza ayant quitté temporairement l'enclave pour des soins médicaux ou d'autres raisons. Le Centre explique que les Palestiniens souhaitant rentrer doivent s'inscrire auprès de l'ambassade de Palestine au Caire ou par l'intermédiaire d'une société de coordination privée, avant que leurs noms ne soient soumis

aux autorités israéliennes pour approbation. Une procédure qui peut durer plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Selon l'organisation, ces refus sont fréquents, imprévisibles et ne sont accompagnés d'aucune justification, sans qu'il existe de mécanisme juridique efficace permettant de les contester. Les décisions touchent indistinctement femmes, enfants et personnes âgées, transformant ainsi le droit au retour en une autorisation soumise au bon vouloir de l'occupant. Le Centre affirme avoir documenté plusieurs cas de femmes bloquées à l'étranger depuis des mois, voire des années, sans pouvoir retrouver leurs époux et leurs enfants, ainsi que celui de patients ayant achevé leurs traitements médicaux hors de Ghaza mais demeurant empêchés de rentrer. Les témoignages recueillis font état de situations humaines particulièrement éprouvantes. Une mère de famille de 34 ans, partie se faire soigner à l'étranger, raconte avoir appris au dernier moment que son retour était refusé alors que ses enfants l'attendaient depuis près de deux ans. Une autre femme, âgée de 42 ans, dit ne pas comprendre pourquoi son retour dans sa maison détruite dépend désormais d'une autorisation de l'occupant. Un homme de 68 ans, parti pour recevoir des soins, affirme souffrir de son isolement loin de ses enfants et petits-enfants.

APPEL À UNE INTERVENTION INTERNATIONALE

Le Centre de Ghaza pour les droits de l'Homme considère que l'obligation faite aux Palestiniens de se soumettre à des contrôles sécuritaires avant de pouvoir rentrer chez eux constitue une violation du droit international, notamment du droit à la liberté de circulation, du droit de retourner dans son pays et du droit à l'unité familiale. L'organisation souligne également que les personnes autorisées à rentrer sont souvent soumises à de longues fouilles, à des interrogatoires répétés, à la confiscation de leurs effets personnels, et que certains voyageurs, pourtant munis d'autorisations préalables, ont été arrêtés ou victimes de mauvais traitements lors de leur passage. Estimant que ces pratiques s'inscrivent dans une politique plus large visant à imposer un déplacement forcé des Palestiniens et à modifier la composition démographique de la bande de Ghaza, le Centre appelle les Nations unies, le Comité international de la Croix-Rouge, les rapporteurs spéciaux des droits de l'Homme et l'ensemble de la communauté internationale à intervenir d'urgence afin de garantir le retour inconditionnel de tous les Palestiniens bloqués hors de Ghaza, de mettre fin aux interdictions arbitraires et d'engager des poursuites contre les responsables de ces violations.

M. Seghilani

GHAZA

La Ligue arabe met en garde contre un projet de réoccupation du territoire

La Ligue des États arabes a exprimé sa vive condamnation des déclarations d'un responsable de l'occupant sioniste évoquant la création de nouvelles colonies dans le nord de la bande de Ghaza occupée, estimant qu'elles traduisent une volonté manifeste de consolider l'occupation. Dans un communiqué publié mardi, le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Fahmi, a affirmé que ces déclarations « reflètent le véritable projet de la droite israélienne visant à réoccuper totalement ou partiellement la bande de Ghaza ». Il a souligné que cette orientation est en contradiction flagrante avec le plan de paix présenté l'année dernière ainsi qu'avec la résolution 2803 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée en novembre 2025. Le res-

pensable arabe a appelé la communauté internationale et le Conseil de sécurité à assumer leurs responsabilités en faisant face à « ces orientations de l'extrême droite qui cherchent à pérenniser l'occupation ». Ces déclarations interviennent alors que de nouveaux projets de colonisation de l'occupant sioniste dans plusieurs régions palestiniennes suscitent une large condamnation sur la scène internationale. Selon de nombreuses parties, ces initiatives s'inscrivent dans une politique visant à imposer de nouveaux faits accomplis sur le terrain par l'extension de la présence coloniale illégale, compromettant d'ailleurs les perspectives de création d'un État palestinien indépendant.

M. S.

PRISON DE DAMON

Appel urgent pour sauver les détenues palestiniennes malades

Le Bureau d'information des prisonniers palestiniens a mis en garde contre la poursuite de la politique de négligence médicale à l'encontre des détenues palestiniennes malades incarcérées dans la prison de Damon, dénonçant une situation qui met directement leur vie en danger.

Selon le Bureau, plusieurs prisonnières souffrent de maladies graves nécessitant une prise en charge médicale urgente, mais continuent d'être privées de traitements et de suivi médical adéquat. Cette situation suscite de vives inquiétudes quant à la dégradation de leur état de santé. Parmi les cas les plus préoccupants figure celui de la détenue Fatima Saëd Abdelhamid Youssef, âgée de 34 ans. Elle est atteinte d'une hépatite virale de type C et souffre également d'une grave infection au niveau d'une cicatrice chirurgicale consécutive à une intervention subie avant son arrestation. Le Bureau précise que la prisonnière a perdu près de 22 kilogrammes en seulement quelques mois de détention, un amaigrissement qui témoigne, selon lui, de la détérioration rapide de son état de santé en raison de l'absence de soins appropriés. Au-delà de ses problèmes médicaux, Fatima Youssef est également séparée de ses six enfants. Sa famille demeure sans informations précises sur les soins qui lui sont prodigués, les restrictions imposées par l'occupant sioniste aux visites et aux moyens de communication empêchant tout suivi de sa situation. Le Bureau d'information des prisonniers souligne que Fatima Youssef n'est pas un cas isolé. D'autres détenues souffrent également de pathologies graves, notamment Fida Assaf, atteinte d'une leucémie, Souheir Zaaqiq, atteinte d'un cancer, ainsi qu'Abir Odeh, qui souffre de la perte d'une partie de l'œsophage et des intestins, en plus de masses présentes dans l'estomac. Toutes seraient confrontées à une absence de traitement adapté et à une négligence médicale persistante. Face à cette situation, le Bureau a appelé les organisations de défense des droits humains et les institutions humanitaires, en particulier le Comité international de la Croix-Rouge, à intervenir en urgence afin de faire pression sur les autorités de l'occupation sioniste pour garantir un accès immédiat aux soins aux prisonnières malades. Il a également demandé l'organisation de visites médicales indépendantes pour évaluer leur état de santé, avertissant que la poursuite de cette politique pourrait entraîner des conséquences dramatiques et mettre leur vie en péril.

M. S.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ. DÉVELOPPEMENT

Inauguration d'infrastructures publiques et lancement de nouveaux projets

Des infrastructures publiques ont été inaugurées et la première pierre de plusieurs projets de développement a été posée, mardi, dans différents secteurs à travers plusieurs communes de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, dans le cadre du programme de la célébration du 64e anniversaire de la Fête de l'Indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale, à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection effectuée par le wali, M. Kamel Nouicer.

Dans le secteur de la santé, le wali a inauguré le nouveau siège de l'Établissement public de santé de proximité (EPSP) de Bordj Bou Arréridj ainsi que le centre de santé de la localité d'Ouine Z'riga, au chef-lieu de wilaya. Il s'est également enquis de l'état d'avancement du projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la commune de Bordj Zemoura et des travaux de réhabilitation de la polyclinique de cette même commune, devant contribuer au renforcement des infrastructures sanitaires et à l'amélioration de la prise en charge des citoyens. Dans le secteur de l'éducation, M. Nouicer a posé la première pierre d'un lycée d'une capacité de 300 élèves, doté d'une demi-pension de 1.000 repas, sur la route de Zemoura. Il a également inspecté le nouveau groupe scolaire du quartier des 626/854 logements à Bordj Bou Arréridj, inauguré le groupe scolaire "Hedadj Abdelmadjid" dans la commune de Khelil et visité le chantier de réalisation d'un col-



lège d'enseignement moyen (CEM), dans le cadre du renforcement des capacités d'accueil du secteur de l'éducation et de l'accompagnement du développement urbain. Dans le secteur de l'habitat, le wali a posé la première pierre de deux programmes de 53 et 200 logements promotionnels aidés (LPA) au chef-lieu de wilaya, ainsi que d'un programme de 20 logements relevant de la même formule dans la commune de Ras El Oued. Il a, en outre, inspecté l'état d'avancement des chantiers de 100 et 700 logements publics locatifs (LPL) au nouveau pôle urbain de Boumergued, où il a donné des instructions visant à accélérer la cadence des travaux et à assurer le respect des délais contractuels. Dans le secteur de la jeunesse et des sports, M. Nouicer a inspecté les

projets de réalisation d'une piscine de proximité au quartier El Djebbas et d'une salle omnisports de 3.000 places à Bordj Bou Arréridj. Il s'est également enquis du déroulement des activités estivales à la piscine de proximité "Gueddoum Ennayli" à Ras El Oued, avant d'inspecter le projet de réalisation d'une piscine de proximité dans la commune de Sidi M'barek, destiné à renforcer les infrastructures sportives et de proximité au profit des jeunes. Dans le secteur de l'agriculture, le wali a visité deux centres de collecte de céréales dans la commune de Khelil, inscrits dans le cadre du programme national visant à renforcer les capacités de stockage des céréales et à consolider la sécurité alimentaire.

DJELFA. PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION "SANAA"

Plus de 3.400 stagiaires renforcent leurs compétences

Quelque 3.464 stagiaires ont bénéficié du programme national de formation "Sanaa", organisé récemment dans les différents établissements de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Djelfa, a-t-on appris, mardi, de la Direction locale de la formation professionnelle. Selon le directeur local du secteur, Abderrazak Goudjil, la 1re phase de ce programme, organisée durant les trois dernières semaines, a permis aux jeunes stagiaires de perfectionner leurs compétences dans plusieurs spécialités fortement demandées sur le marché de l'emploi, notamment la plomberie, l'électricité générale, la soudure, ainsi que le froid et le chauffage. Encadrées par des enseignants et formateurs des établissements du secteur, ces sessions ont également porté sur le développement des compétences dans les métiers manuels afin de faciliter l'insertion professionnelle des bénéficiaires. Toutes les ressources matérielles nécessaires ont été mobilisées, notamment les équipements spécialisés des centres de formation, pour contribuer au succès de cette initiative organisée sous le slogan "Perfectionner les talents, acquérir un métier". Les participants ont salué cette initiative, notamment sa généralisation à l'ensemble des centres relevant du secteur, qui en a fait une opportunité accessible à tous, selon les témoignages de plusieurs bénéficiaires de cette formation.

MASCARA. LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

Installation de 7 postes avancés

La Direction de la Protection civile de la wilaya de Mascara a récemment mis en place sept postes avancés de lutte contre les incendies de forêt, a indiqué, mardi, le chargé de la communication de cette direction, le capitaine Mehenni Tahar. Le capitaine Mehenni a indiqué à l'APS que ces postes, installés dans le cadre du plan ORSEC de wilaya consacré à la lutte contre les incendies de forêt pour l'année en cours, sont implantés dans sept massifs forestiers situés dans les communes de Sig, Mamounia, Hachem, Bouhanifia, Mohammadia, El Menaouer et Oggaz. Il a ajouté que ces postes ont été répartis dans des zones forestières caractérisées par un relief accidenté et considérées comme particulièrement sensibles au risque d'incendie. Ces structures disposent d'importants moyens humains et matériels, avec plus de 50 agents d'intervention et 12 véhicules-citernes affectés à chaque poste, selon la même source. Leur mission principale est d'assurer une intervention rapide dès le déclenchement d'un incendie de forêt, afin d'en limiter la propagation et d'éviter des dégâts importants. Par ailleurs, toutes les unités secondaires de la Protection civile de la wilaya ont été placées en état d'alerte maximale dans le cadre du plan de lutte contre les incendies, en vigueur du 1er mai au 31 octobre, a-t-il été précisé. Dans le cadre du même dispositif, la Direction de la Protection civile a mobilisé plus de 240 agents d'intervention ainsi que 44 véhicules, comprenant des camions-citernes de grande capacité et des véhicules tout-terrain équipés de citernes destinés aux premières interventions.

MILA. RÉSEAU DU GAZ NATUREL Projet de raccordement de plus de 1.400 foyers à Terrai Bainen

Trois projets de raccordement au réseau de gaz naturel de 1.470 foyers ont été lancés "dernièrement" dans la commune de Terrai Bainen (wilaya de Mila), a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de communication de cette direction, Rédha Fergani, a précisé que ces projets visent à raccorder les foyers qui n'ont pas encore raccordés au réseau de distribution de cette énergie vitale pour une enveloppe financière de 595 millions DA. Au travers de ces trois projets, il sera procédé à la réalisation d'un réseau de distribution d'une longueur totale de 78,3 km pour desservir l'ensemble de ces foyers répartis sur plusieurs mechtas et cités du centre de la commune de Terrai Bainen, a-t-on expliqué. Au terme de ces projets dont les délais de réalisation de chacun ont été fixés par les cahiers de charge à six mois, cette collectivité locale sera totalement couverte par le réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on souligné.

BOUMERDÈS. SAISON ESTIVALE

Journée nationale de sensibilisation sur le contrôle sanitaire des eaux de baignade

Une journée nationale de sensibilisation sur le contrôle sanitaire des eaux de baignade et la prévention des risques sanitaires qui y sont liés a été organisée mardi à Boumerdes. L'événement, lancé à la Bibliothèque principale de lecture publique Abderrahmane-Hamida, a été présidé par le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Abderrezak Bouamra, en présence des autorités locales, de représentants d'institutions et d'associations de la société civile. Dans son intervention, à l'occasion, M. Bouamra a souligné que cette initiative intervient en pleine période de fortes chaleurs, propice à l'apparition de risques sanitaires et environnementaux. Il a rappelé que la protection des citoyens constitue une priorité du secteur de la santé

publique et a insisté sur la nécessité de renforcer la prévention à travers une mobilisation et une coordination entre les différents acteurs concernés. Il a ajouté que cette rencontre vise à formuler des recommandations pratiques pour renforcer la veille sanitaire, notamment à travers le renforcement des campagnes de sensibilisation en direction des familles et des estivants. Celles-ci porteront sur l'interdiction de la baignade dans les plages non surveillées, la surveillance des enfants et le respect des mesures de prévention. Les intervenants, dont le Pr. Hilal Hassinia de l'Institut national de protection de l'environnement, ont rappelé que les eaux de mer peuvent être un vecteur de maladies en l'absence d'un contrôle sanitaire rigoureux et permanent de

leur qualité, une mission assurée par l'INSP dans l'ensemble des wilayas côtières. Le Pr. Djouaher Yacine, enseignant à l'Université d'Alger, a souligné que la qualité des eaux constitue le premier rempart contre les maladies cutanées, digestives et oculaires. Il a rappelé que cette mission relève de l'INSP, des bureaux d'hygiène, de l'Office national de l'assainissement (ONA) et des laboratoires de contrôle, qui veillent à garantir un environnement sain et sécurisé pour les citoyens. Les participants ont également insisté sur le fait que la protection de la santé publique repose sur une approche intersectorielle associant notamment les secteurs de la santé, de l'intérieur, des ressources en eau, de l'environnement, de la protection civile et la société civile.

OUM EL-BOUAGHI. CONSERVATION DES FORÊTS

Lancement de l'aménagement de 78 km de pistes forestières

Les travaux d'aménagement de 78 km de pistes forestières ont été lancés à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mardi auprès de la conservation des forêts. Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de gestion des ressources, des études et des programmes à la conservation des forêts, Nabil Afri, a indiqué que les massifs forestiers concernés par l'aménagement des pistes se répartissent sur les communes d'Oum El Bouaghi, d'El Djazia, de Ksar Sbahi, d'Oued Nini, de Dhalaa, de Rahia, d'Ouled Hamla, de Souk Naa-

mane, d'Ouled Gassem, d'Ain Fakroun et de Hanchir Toumeghni. L'enveloppe financière réservée aux travaux d'aménagement de ces pistes, confiés à l'entreprise régionale de génie rurale et à trois entreprises privées, est estimée à 156 millions DA dégagés du programme sectoriel de 2026, a ajouté la même source. M. Afri a souligné que l'objectif de cette opération est de faciliter l'accès à ces massifs forestiers lors des opérations d'intervention de lutte contre les incendies de forêts ainsi que de surveillance du patrimoine forestier.

ORAN. UNIVERSITÉ MOHAMED-BOUDIAF

Signature de trois conventions de coopération avec des partenaires socio-économiques

L'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) a signé mardi trois conventions de coopération avec des partenaires socio-économiques, dans le but de renforcer ses passerelles avec le monde professionnel et l'environnement socio-économique, a-t-on appris auprès de cet établissement universitaire.

La première convention-cadre a été conclue entre l'USTO-MB et l'Ecole nationale supérieure des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (ENSTTIC). Elle a été signée par le directeur de l'ENSTTIC, le Pr Rachid Nourine, en présence du recteur de l'USTO-MB, le Pr Ahmed Hamou. Cette convention vise à consolider la coopération entre les deux établissements dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique, de l'innovation et des échanges académiques, a précisé la même source. Une deuxième convention-cadre de partenariat a été signée entre l'USTO-MB et l'Etablissement portuaire d'Oran (EPO), par le Pr Ahmed Hamou et le directeur général de l'EPO, M. Mohamed Karim Merad. Elle a pour objectif de renforcer la coopération en matière de formation, de recherche scientifique et de développement de projets d'intérêt commun. Dans ce cadre, une convention spécifique a également été conclue entre le Laboratoire des Sciences et Ingénierie maritimes (LSIM) de l'USTO-MB, représenté par sa directrice, le



Pr Amina Sabeur, et l'EPO. Elle porte sur le renforcement de la coopération scientifique, le développement de la recherche appliquée et la promotion de l'innovation. Selon la même source, cette collaboration traduit la volonté commune des deux partenaires de rapprocher l'université de son environnement socio-économique et de promouvoir des projets de recherche, d'innovation et de formation au service du développement national. Par ailleurs, une troisième convention a été signée entre l'USTO-MB et l'Agence de wilaya de l'emploi (AWEM) d'Oran, représentée par sa directrice, Mme Fatima Mohamed. Ce partenariat est axé sur l'amélioration de l'employabilité des diplômés, la promotion de leur insertion professionnelle, l'accompagnement des étudiants et le développe-

ment de projets communs au service de l'innovation et du développement socio-économique. Les cérémonies de signature, organisées par le vice-rectorat chargé des relations extérieures, ont réuni plusieurs responsables de l'université et des organismes partenaires, notamment les vice-recteurs, les responsables du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), de l'incubateur et du Bureau de liaison Entreprise-Université (BLEU), ainsi que des représentants des institutions signataires. Ces conventions s'inscrivent dans la stratégie de l'USTO-MB visant à renforcer son ouverture sur son environnement économique, à travers des actions conjointes dans les domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation et de la valorisation des résultats scientifiques.

RELIZANE. POUR FAIRE CONNAITRE LA PLATEFORME "INSAT"

L'ANEM lance une campagne d'information

L'antenne de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) de la wilaya de Relizane a lancé, mardi, une campagne d'information et de sensibilisation visant à faire connaître la plateforme numérique "Insat", destinée aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de l'allocation chômage. Placée sous le slogan "Insat, votre voie numérique pour déposer vos recours en toute transparence et simplicité", cette campagne se déroule au siège de l'antenne de wilaya, ainsi que dans l'ensemble de ses annexes locales. Elle a pour objectif d'informer les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de l'allocation chômage de la possibilité de déposer leurs réclamations, recours et préoccupations via cette plateforme, sans avoir à se déplacer vers les agences locales, a indiqué à l'APS le directeur de l'antenne de wilaya de l'emploi, Abdelilah Aliou. Le même responsable a ajouté que cette manifestation d'information, organisée sous le patronage du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des pouvoirs publics visant à moderniser le service public et à renforcer la transition numérique. Elle concrétise également la stratégie du ministère

en matière d'amélioration de la qualité des services publics et de rapprochement de l'administration du citoyen. Il a ajouté que cette campagne vise aussi à mettre en valeur les efforts de l'Etat en matière de numérisation des services publics, à promouvoir la culture de l'utilisation des services numériques et à consolider les principes d'une administration moderne fondée sur la qualité et l'efficacité, contribuant ainsi à l'amélioration des performances adminis-

tratives et de la qualité des prestations offertes aux demandeurs d'emploi. Cette initiative a été favorablement accueillie par les demandeurs d'emploi, notamment les jeunes. Plusieurs d'entre eux ont souligné, au siège de l'antenne de l'ANEM, que ces journées portes ouvertes leur permettent d'obtenir des réponses à leurs préoccupations sans avoir à se rendre dans les annexes de l'emploi, saluant les explications qui leur ont été

fournies à cette occasion. Dans le cadre de cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 21 juillet, un programme varié d'information et de sensibilisation sera mis en œuvre. Il comprendra des journées portes ouvertes, des rencontres, ainsi que des ateliers de formation et de démonstration pratique destinés à promouvoir la plateforme numérique et à expliquer les modalités d'accès et d'utilisation de celle-ci, selon la même source.

SÉTIF. UNIVERSITÉ FERHAT-ABBAS

36 enseignants promus au grade de maître-assistant classe A

La neuvième session d'habilitation universitaire de l'année universitaire 2025-2026 a donné lieu à la promotion de 36 enseignants de l'Université Ferhat-Abbas (Sétif-1) au grade de maître-assistant classe A dans plusieurs spécialités, a-t-on appris mardi auprès du recteur de cette université. Pr. Mohamed El Hadi Latrache a précisé à l'APS que la promotion de ces enseignants spécialisés en plusieurs filières dont l'optique et la mécanique de précision, les sciences biologiques, les sciences économiques et les sciences de gestion, l'électronique, le génie des procédés, les mathématiques et l'informatique contribuera à la consolidation de l'encadrement et l'amélioration des performances pédagogiques de cette institution de l'enseignement supérieur. Le même responsable a indiqué que cette promotion s'inscrit dans le cadre de la mise

en œuvre de la politique nationale de développement du niveau de l'encadrement pédagogique et scientifique et d'amélioration de la qualité de la formation et de la recherche scientifique, notamment à l'heure de l'orientation vers l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique. La progression constante des effectifs estudiantins à l'université Sétif-1 au nombre actuellement de 46.000 étudiants dans les divers paliers et l'évolution des offres de formation ont nécessité la consolidation de l'encadrement assurés actuellement par 1.723 enseignants de divers grades dont 898 professeurs, a-t-on indiqué. L'université Sétif-1 compte 57 spécialités en cycle de licence, 101 spécialités en master, 12 spécialités d'ingénieur d'Etat et 3 spécialités en sciences médicales, a-t-on appris de la direction de cette institution.

TIZI-OUZOU. CANICULE

Mobilisation "maximale" des équipes de la Sonelgaz

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tizi-Ouzou a annoncé la mobilisation "maximale" de ses équipes d'intervention pour faire face à la hausse des températures enregistrée dans la wilaya ces jours-ci rapporte, mardi un communiqué de cette entreprise relevant du Groupe Sonelgaz. Suite à la hausse exceptionnelle de la consommation électrique engendrée par la canicule actuelle, le réseau électrique national est fortement sollicité. Face à cette forte demande, des mesures préventives ont été mises en œuvre afin de préserver la sécurité des installations et de garantir la continuité du service public, en particulier dans les zones menacées par les feux de forêt, souligne le communiqué. En outre, une cellule de crise a été mise en place pour assurer un suivi permanent de la situation et coordonner les interventions sur l'ensemble du territoire de la wilaya. "Tous les moyens humains et matériels restent mobilisés pour intervenir rapidement en cas d'incident pour rétablir le courant dans les meilleurs délais", a-t-on assuré. La même entreprise a rappelé que deux pics successifs de consommation ont été enregistrés sur le réseau électrique national les 12 et 13 juillet. Le premier a été atteint le 12 juillet à 15h avec une puissance de 21.176 MW, tandis que le second a été enregistré le lendemain, 13 juillet à 15h30, atteignant 21.378 MW, en raison notamment de l'utilisation intensive des climatiseurs. Aussi, un appel a été lancé l'ensemble de ses clients (ménages, commerces, entreprises et administrations) à adopter un comportement éco-responsable en rationalisant leur consommation d'électricité, notamment durant les heures de forte demande, afin de préserver la stabilité du réseau.

BOUIRA. RÉALISATION DU NOUVEL HÔPITAL D'AIN BESSAM

Les travaux relancés

Les travaux de réalisation du nouvel hôpital de 120 lits à Ain Bessam (Ouest de Bouira), ont été relancés, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de la santé publique (DSP). Inscrit en 2012 et lancé en 2014, ce projet a connu des arrêts de travaux dont le taux d'avancement n'a pas dépassé les 25%. Ces arrêts étaient dus, selon les responsables de la DSP, à des "contraintes financières et techniques". Une enveloppe financière de l'ordre de 3,7 milliards de dinars a été allouée à ce projet et un nouveau délai de 15 mois a été accordé à l'entreprise réalisatrice pour achever les travaux et livrer le projet. A l'occasion de la relance de ce projet, la wali de Bouira, Houria Aggoune a donné des instructions aux responsables du secteur ainsi qu'à l'entreprise en charge des travaux afin qu'ils respectent les normes de réalisation ainsi que les délais impartis. Mme Aggoune a demandé à l'entreprise réalisatrice de mobiliser tous les moyens humains et matériels pour livrer le projet dans les meilleurs délais et dans le respect des normes de qualité. Cette infrastructure hospitalière a été conçue pour renforcer le secteur de la Santé dans la commune et désengorger les autres structures médicales de la wilaya de Bouira, selon le directeur de la santé, Kamel Cheffai. "Ce nouvel hôpital est composé de plusieurs blocs devant abriter les différents services de soins, ainsi qu'un service des urgences, un bloc opératoire et des bureaux pour l'administration", a expliqué le même responsable.

S
F
R
O
R
S

IL A QUITTÉ LE QATAR SANS ACCORD TROUVÉ

L'avenir de Bennacer reste en suspens

L'international algérien Ismaël Bennacer a quitté le Qatar ces derniers jours sans parvenir à finaliser son transfert vers un nouveau club, malgré des discussions avancées avec plusieurs formations de la Qatar Stars League.

Le milieu de terrain de 28 ans était arrivé dans la capitale Doha avec l'objectif de s'engager avec le club d'Al-Shamal, mais l'opération n'a finalement pas abouti. Selon plusieurs informations relayées par la presse sportive locale, Bennacer aurait pourtant passé avec succès la visite médicale préalable à sa signature avec le vice-champion du Qatar. Tout semblait donc réuni pour officialiser son arrivée, mais aucun contrat n'a été signé. Le joueur algérien a finalement quitté le territoire qatari, laissant planer le doute sur la suite de sa carrière.

Dans le même temps, une autre piste avait émergé avec l'intérêt du club d'Al-Gharafa. La formation qatarie aurait tenté de profiter de la situation pour convaincre Bennacer de rejoindre ses rangs et de devancer Al-Shamal dans la course à sa signature. Les rapports indiquaient que cet intérêt était sérieux et que les dirigeants d'Al-Gharafa souhaitaient réellement attirer l'ancien joueur de l'AC Milan.

Les mêmes sources ont confirmé cette évolution, indiquant que le champion d'Afrique 2019 avait quitté le Qatar sans signer avec

aucun club, ni Al-Shamal ni Al-Gharafa. Cette information a renforcé les interrogations autour des raisons de l'échec des négociations.

D'après toujours les mêmes sources, Bennacer aurait reçu des propositions financières importantes de la part des clubs intéressés. Toutefois, les véritables motifs ayant empêché la conclusion d'un accord restent inconnus. Le joueur aurait pris la direction de Paris, mais il demeure incertain s'il s'agit d'un simple retour temporaire ou d'un changement définitif de programme.

Cette situation intervient alors que l'AC Milan cherche à trouver une solution pour se séparer de son milieu algérien, qui ne semble plus entrer dans les plans techniques du club italien. Après plusieurs saisons marquées par des blessures et une concurrence importante au sein de l'effectif milanais, Bennacer avait été prêté successivement à l'Olympique de Marseille puis au Dinamo Zagreb afin de relancer sa carrière.

Le club lombard serait désormais disposé à faciliter son départ et à lui accorder un bon de sortie sans indemnité de transfert, dans



Phs : DR

l'objectif de libérer une place dans son effectif. Reste à savoir quelle sera la prochaine destination du joueur formé en France et devenu l'un des cadres de la sélection algérienne.

Par ailleurs, Bennacer avait récemment effectué un changement important dans son entourage professionnel. Le milieu de terrain a décidé de mettre fin à sa collaboration avec son ancien agent pour rejoindre l'agence dirigée par le célèbre représentant Fali Ram-

dani. Une décision qui devait contribuer à mieux gérer la prochaine étape de sa carrière.

Alors que le mercato avance, l'avenir d'Ismaël Bennacer demeure donc ouvert. Entre les intérêts qatariens, la volonté de Milan de tourner la page et l'ambition du joueur de retrouver un environnement favorable, les prochains jours pourraient être décisifs pour définir la nouvelle destination de l'international algérien.

Hakim S.

EQUIPE NATIONALE

La FAF relance les dossiers Adel Hamdani et Khalis Merah

La Fédération algérienne de football (FAF) a relancé son opération de prospection des talents binationaux évoluant dans les plus grands clubs européens. Parmi les dossiers prioritaires figure celui d'Adel Hamdani, jeune ailier de l'Olympique Lyonnais âgé de seulement 17 ans, considéré comme l'un des plus grands espoirs de sa génération en France. Dans le même temps, la FAF continue de suivre de près le milieu de terrain Khalis Merah, dont la situation semble moins complexe, même si aucune décision définitive n'a encore été prise concernant son avenir international.

Adel Hamdani représente aujourd'hui l'une des principales cibles de la direction technique algérienne. Évoluant au poste d'ailier gauche, le jeune Lyonnais s'est distingué par ses qualités de vitesse, sa capacité à éliminer ses adversaires en un contre un ainsi que sa créativité offensive. Ces performances lui ont permis d'intégrer très tôt le groupe professionnel de l'Olympique Lyonnais tout en poursuivant son parcours avec l'équipe de France des moins de 17 ans. La FAF considère que son profil correspond parfaitement aux besoins futurs de la sélection nationale, notamment dans la perspective du renouvellement de l'effectif après la Coupe du monde 2026.

Toutefois, le dossier Hamdani demeure particulièrement délicat. Son père, Chérif Adrien Hamdani, est issu d'une famille originaire de la wilaya de Chlef. Son grand-père paternel est algérien tandis que sa grand-mère est sénégalaise. Après son mariage avec une Sénégalaise, Adel Hamdani est né dans un environnement familial fortement lié au Sénégal. Selon plusieurs échanges antérieurs avec un représentant de la FAF, le père du joueur avait indiqué que son fils entretenait aujourd'hui des attaches sociales et familiales plus fortes avec le Sénégal. De son côté, le jeune joueur n'a toujours pas tranché son choix de sélection et placerait, pour l'instant, l'équipe de France au sommet de ses priorités. Dans le même temps, la Fédération sénégalaise de football multiplie également les démarches afin de convaincre le



talent lyonnais de rejoindre les Lions de la Teranga. Malgré cette forte concurrence, les responsables de la FAF ne comptent pas abandonner ce dossier. Convaincus du potentiel exceptionnel du joueur, ils envisagent de poursuivre les discussions dans l'espoir de faire évoluer sa position au cours des prochains mois.

Parallèlement, la Fédération suit avec attention Khalis Merah, milieu de terrain de 19 ans formé lui aussi à l'Olympique Lyonnais. Son profil suscite un intérêt grandissant après une saison réussie avec l'équipe première, durant laquelle il a disputé 32 rencontres toutes compétitions confondues, inscrivant un but et délivrant deux passes décisives. Ces prestations ont confirmé sa progression et renforcé sa valeur auprès des recruteurs de la sélection algérienne.

Contrairement au dossier Hamdani, celui de



Merah apparaît plus accessible. Le joueur et son entourage ont toutefois choisi de ne pas se précipiter. Leur priorité reste de stabiliser sa situation sportive avec son club avant de prendre une décision concernant son avenir international. Cette prudence ne signifie pas un refus de l'Algérie, puisque la porte demeure ouverte à une future convocation chez les Verts.

La FAF prévoit ainsi de reprendre prochainement les contacts avec le jeune milieu de terrain afin de tenter de finaliser ce dossier avant la fin de l'année. Cette stratégie s'inscrit dans un projet plus large visant à rajeunir l'effectif national et à préparer les prochaines échéances continentales et internationales grâce à l'intégration de jeunes talents issus des meilleurs centres de formation européens.

H. S.

TRANSFERTS

Yasser Larouci s'engage avec Le Mans jusqu'en 2029

L'international algérien Yasser Larouci s'est engagé avec le Mans FC, promu en Ligue 1 française de football, jusqu'en 2029, a annoncé le club sarthois mardi. Libre de tout contrat après son départ de Troyes AC, le latéral gauche de 24 ans rejoint le club manceau afin de renforcer son secteur défensif en prévision de la saison 2026-2027, marquant le retour du club dans l'élite du football français. Natif d'El Oued, Larouci sort d'une saison disputée sous les couleurs du club grec de Kifisia, où il avait été prêté par Troyes. Formé à Liverpool (Angleterre), il possède une solide expérience du haut niveau, avec notamment 42 matchs disputés en Ligue 1 française et 11 apparitions en Premier League. International algérien à trois reprises, Larouci apportera son expérience au groupe dirigé par Patrick Videira, dont une grande partie des joueurs découvrira la Ligue 1. Le défenseur devient la troisième recrue estivale du Mans, après les arrivées de Louis Mafouta et de l'autre international algérien Billal Brahimi, dans le cadre du renforcement de l'effectif en vue du prochain exercice.

CAN-2026 FÉMININE

La sélection algérienne clôturé la première étape de préparation

La sélection nationale féminine de football a bouclé, mardi à Oran, la première étape de sa préparation en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations féminine (CAN-2026), a annoncé mercredi la Fédération algérienne de foot-ball (FAF). Pour la fin de ce regroupement, le sélectionneur national, Farid Benstiti, a programmé une opposition entre les joueuses afin d'évaluer le travail accompli durant ce premier stage. Les "Vertes" ont quitté Oran dans la soirée de mardi pour rejoindre directement le Centre technique national de Sidi Moussa, où elles poursuivront leur préparation. Ce second stage sera marqué par le déroulement de deux rencontres amicales face à la Zambie, prévues les 19 et 22 juillet au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le coach national Farid Benstiti a fait appel à 26 joueuses pour prendre part à la phase finale de la CAN (26 juillet-16 août). La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc (pays hôte), du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente édition, les joueuses du coach national, Farid Benstiti, avaient réalisé une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026 après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

BONNE NOUVELLE POUR LE DÉFENSEUR ALGÉRIEN

Tougaï retrouvera les terrains le 11 septembre

La Fédération tunisienne de football a décidé de réduire la sanction infligée au défenseur international algérien de l'Espérance Sportive de Tunis, Mohamed Amine Tougaï. Initialement suspendu pour une période plus longue, le joueur bénéficiera finalement d'une réduction de sa peine, ramenée à quatre mois de suspension.

Selon la décision annoncée, cette sanction sera comptabilisée à partir de la date du match de derby au cours duquel les faits ayant entraîné la suspension se sont produits. Cette précision permet au défenseur algérien de connaître désormais la date exacte de son retour à la compétition.

Ainsi, Mohamed Amine Tougaï sera officiellement autorisé à reprendre le chemin des terrains à partir du 11 septembre prochain. Une nouvelle qui représente un soulagement pour le

joueur, mais également pour son club, qui pourra bientôt récupérer l'un de ses éléments défensifs les plus importants.

Depuis son arrivée à l'Espérance de Tunis, Tougaï s'est imposé comme un cadre de la ligne défensive grâce à sa solidité, son sens du placement et son expérience. Ses performances régulières lui ont également permis de conserver une place dans les plans de la sélection algérienne, où il est considéré comme une solution fiable dans l'axe de la défense.



Cette réduction de suspension intervient donc à un moment important pour le défenseur, qui devra profiter de la période précédant son retour pour maintenir sa condition physique et se préparer à retrouver le rythme des compétitions officielles. Son absence a constitué un défi pour son équipe, contrainte de composer sans l'un de ses défenseurs centraux habituels.

Du côté de l'Espérance, le retour de Tougaï est attendu avec intérêt, notamment en prévision des prochaines échéances nationales et continentales. Sa

présence devrait apporter davantage de stabilité à une défense qui compte sur des joueurs expérimentés pour atteindre ses objectifs.

Pour l'international algérien, le 11 septembre marquera donc une étape importante : celle du retour à la compétition après une période loin des pelouses. Le joueur aura à cœur de retrouver rapidement son niveau et de démontrer une nouvelle fois son importance, aussi bien avec son club qu'avec l'équipe nationale algérienne.

Hakim S.

CR TEMOUCHENT

Deux nouvelles recrues officialisées

Le CR Temouchent, promu cette saison en Ligue 1 de football, a officialisé l'arrivée du défenseur central Saïfeddine Athmania, international algérien U23 en provenance de l'USM Alger, ainsi que l'attaquant Djamel Eddine Brabha, arrivé du SC Aubagne Air Bel (France), a annoncé, mardi, le club de l'Ouest du pays. Athmania rejoint le Chabab sous la forme d'un prêt d'une saison. Formé au sein de l'USMA, il compte déjà un palmarès remarquable avec un sacre en Coupe de la Confédération africaine ainsi qu'une Coupe d'Algérie remportée sous les couleurs de la formation algéroise. Dans le secteur offensif, la direction temouchentinoise a opté pour Brabha. En provenance du SC Aubagne Air Bel, le joueur s'est engagé pour les deux prochaines saisons et viendra renforcer les solutions offensives de l'équipe. Avec ces deux nouvelles recrues, le CRT, qui a fait déjà signer une douzaine de nouveaux joueurs, confirme sa volonté de bâtir un effectif compétitif pour le prochain exercice, le premier dans l'histoire du club parmi l'élite, estiment les observateurs.

Hakim S.

OLYMPIQUE AKBOU

Hamza Mouali signe deux ans

L'Olympique Akbou, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi le recrutement du défenseur Hamza Mouali, en provenance de la JS Kabylie. "Le défenseur Hamza Mouali rejoint officiellement les Lions de la Soummam, en provenance de la JS Kabylie. Il s'est engagé pour les deux prochaines saisons" a détaillé la direction de l'OA dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

"Bienvenue Hamza, et plein succès sous tes nouvelles couleurs" a conclu le club de la Soummam, très actif sur le marché des transferts en ce mois de juillet, pendant lequel il a déjà engagé six nouvelles recrues. Il s'agit du défenseur international mauritanien Khadim Diaw (27 ans), qui signé pour deux ans, en provenance de la formation libyenne d'Al-Nasr Benghazi. Un recrutement qui s'ajoute à ceux de l'attaquant Khaled Bousseliou (ex-Al-Taawon SC/ Lybie), du milieu de terrain Abdelkader Boutiche (ex-JS Saoura), des défenseurs Abdelkader Belharrane (ex-MCO) et Nacereddine Zaïlani (ex-JS Saoura), ainsi que celui du milieu de terrain Ibrahim Farhi Benhalima (ex-ASO Chlef). Le club a confié la barre technique à Abdelkader Amrani, qui a rejoint l'OA cet été, après avoir mené la JS Saoura à la deuxième place, qualificative à la prochaine édition de la Ligue des Champions. Pour rappel, l'Olympique Akbou avait terminé la précédente saison à la cinquième place du classement général, en compagnie de la JS Kabylie, avec 45 points pour chaque club.

H. S.

MC ALGER

Azzedine Doukha nouvel entraîneur des gardiens

Le MC Algérie, club champion d'Algérie en titre, a annoncé mardi la nomination de l'ancien portier international Azzedine Doukha en tant que nouvel entraîneur des gardiens. Agé de 40 ans, Doukha intègre ainsi le staff technique du Tunisien Khaled Benyahia, déjà composé de l'entraîneur adjoint Karim Delhoum et du tandem de préparateurs physiques Yacine Bouacida - Ahmed Haddad. Pour rappel, Azzedine Doukha avait porté les couleurs du MCA en tant que gardien de but pendant la saison 2008-2009 et il y revient cet été en tant qu'entraîneur. Il a également porté les couleurs de plusieurs autres club en Algérie et à l'étranger. En sélection nationale, Doukha avait été sacré champion d'Afrique avec les Verts en 2019. La Direction mouloudéenne a nommé également l'expérimenté Boualem Charef au poste de Directeur technique sportif du club (DTS), en attendant de finaliser d'autres trans-

ferts, susceptibles de l'aider à atteindre ses objectif, aussi bien sur le plan national qu'en Ligue des Champions. Côté effectif, le MCA a annoncé le recrutement de quatre nouveaux joueurs jusqu'ici, à savoir : Siriman Konaté, Merouane Mehdaoui, Ben Ahmed Kohili et Mohamed Islam Abdelkader, alors que quatre autres opérations sont en cours de finalisation, pour compléter l'effectif en vue de la prochaine

saison. Concernant les départs, le Mouloudia a confirmé les libérations de Chamseddine Boubtache et Rostom Dendaoui. "D'autres dossiers sont en cours de traitement avec la volonté de préserver les intérêts du club", précise le club. La direction a également annoncé avoir trouvé un accord avec le défenseur central Ayoub Ghazala et l'attaquant Sofiane Bayazid pour la prolongation de leurs contrats, tout en

poursuivant les discussions avec d'autres cadres de l'effectif, dans la perspective de remplir et de préserver ainsi l'ossature de l'équipe.

Enfin, côté préparation d'avant-saison, la direction algéroise a jeté son dévolu sur l'Autriche, où elle a déjà programmé deux matchs amicaux, contre les Sud-Africains Mamelodi Sundowns et Al-Hilal saoudien, respectivement les 25 et 29 juillet.

JS KABYLIE

Farès Nechat Djabri quitte le club

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi le départ de son défenseur Farès Nechat Djabri, ayant décidé de mettre un terme à son contrat, d'un commun accord. "La JS Kabylie informe ses supporters du départ du défenseur Farès Nechat Djabri. Formé au club, où il a également effectué ses débuts professionnels en équipe première, le joueur a finalement choisi de mettre un terme à son aventure. La JSK le remercie pour son parcours avec le club et lui souhaite une bonne continuation, ainsi que plein succès dans la suite de sa carrière" a indiqué la Direction des Canaris dans un bref communiqué, publié sur ses réseaux sociaux. Pour rappel, le défenseur de 25 ans a joué 1741 minutes en 32 matchs toutes compétitions confondues l'an dernier. Il était signataire d'un contrat qui court jusqu'au 30 août 2028, mais il a trouvé un compromis avec la Direction de son club formateur pour changer d'air dès cet été.

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE BASKETBALL :

Le cinq national conclut son stage en Slovénie par une nouvelle victoire

La sélection nationale algérienne de basketball a terminé son stage de préparation en Slovénie sur une note positive, en s'imposant face à l'équipe slovène des moins de 23 ans sur le score de 104 à 85. Cette rencontre amicale, disputée en clôture du regroupement, est venue confirmer les bonnes impressions laissées par les joueurs algériens tout au long de cette période de travail.



un rythme élevé face à un adversaire jeune et compétitif.

La rencontre face à la Slovénie U23 a également permis au staff technique d'évaluer les différents éléments du groupe et de poursuivre la mise en place des principes de jeu souhaités. Les 104 points inscrits témoignent d'une bonne dynamique offensive et d'une meilleure coordination entre les joueurs, qui ont su exploiter leurs occasions et imposer leur rythme.

me durant une grande partie de la partie.

Ce stage en Slovénie aura ainsi constitué une étape importante dans la préparation de l'équipe nationale. Les séances d'entraînement intensives, accompagnées des matchs amicaux disputés sur place, ont offert au groupe l'opportunité de gagner en cohésion et de renforcer les automatismes entre les différents joueurs.

Le travail effectué par le staff technique et l'implica-

tion des basketteurs algériens laissent entrevoir des perspectives encourageantes avant les prochaines échéances. Cette série de performances positives représente un signal fort quant à l'état d'esprit du groupe et à sa volonté de poursuivre sa progression sur la scène internationale.

À travers ce regroupement réussi, l'équipe nationale algérienne confirme l'importance d'une préparation de qualité pour aborder les prochains défis avec davantage de confiance et d'ambition.

Les joueurs vont désormais poursuivre leur parcours avec l'objectif de transformer ces acquis en résultats lors des compétitions officielles à venir.

Cette victoire face à la Slovénie U23 marque donc la fin d'un stage riche en enseignements, mais aussi le début d'une nouvelle phase de préparation pour une sélection qui continue de construire son avenir avec détermination.

Hakim S.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DU NORD U18

L'Algérie présente au rendez-vous de Tunis

L'Algérie prendra part aux Championnats d'Afrique du Nord d'athlétisme des moins de 18 ans, prévus les 17 et 18 juillet à Ain Draham (Tunisie), avec une délégation composée exclusivement d'athlètes ayant réalisé les minima qualificatifs pour les Championnats arabes U18, prévus en septembre prochain en Egypte, à indiqué mardi la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Selon le programme établi, la délégation algérienne ralliera la Tunisie dans l'après-midi du mercredi 15 juillet, tandis que le retour en Algérie est prévu pour

le dimanche 19 juillet, au lendemain de la clôture de la compétition, précise la même source. Cette compétition s'inscrit dans le cadre du programme de préparation en vue des prochains Championnats arabes U18 et constitue une étape importante pour évaluer le niveau de préparation des jeunes talents algériens, tout en leur offrant l'occasion de se mesurer à la concurrence régionale. La délégation algérienne ambitionne de réaliser de bonnes performances et de représenter dignement les couleurs nationales lors de ce rendez-vous maghrébin.

EQUIPE NATIONALE DE HANDBALL (MESSIEURS)

22 joueurs convoqués pour un stage de préparation à Alger

La sélection algérienne masculine de handball a entamé un stage de préparation à Alger, qui s'étalera jusqu'au 1er août, dans le cadre de la poursuite de sa préparation en vue des prochaines échéances internationales, a annoncé la Fédération algérienne de handball (FAHB). Ce regroupement, dirigé par le sélectionneur national Raïl Alonso Sanguino, réunit 22 joueurs. Il mettra de poursuivre le travail physique et technico-tactique, tout en renforçant la cohésion du groupe avant les compétitions internationales à venir. Selon la FAHB, ce stage s'inscrit dans la continuité du programme de préparation mis en place pour maintenir et améliorer le niveau de compétitivité de la sélection nationale. Le staff technique mettra l'ac-

cent sur l'optimisation de la condition physique des joueurs, le perfectionnement des aspects techniques et tactiques ainsi que le renforcement des automatismes collectifs. Ce nouveau regroupement intervient un mois après le stage de suivi médico-technique organisé du 8 au 10 juin à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA) à Ain Benian. Ce précédent rassemblement était consacré aux examens médicaux, aux tests physiques et à l'évaluation de l'état de forme des internationaux afin d'établir des programmes d'entraînement individualisés durant l'intersaison.

La sélection algérienne poursuit ainsi sa montée en puissance en prévision de ses prochaines sorties internationales, notamment les

Jeux méditerranéens de Tarente-2026, prévus du 21 août au 3 septembre. Versée dans le groupe B, l'Algérie affrontera la Tunisie, la Grèce et Chypre, avec en point d'orgue un derby maghrébin face aux Tunisiens lors du premier tour.

Liste des joueurs convoqués : Yahia Zemouchi, Merouane Bouziane, Salim Mezaza, Yacine Ben Mousoude, Walid Abed Boumeadiene, Messaoud Berkouss, Abd Errafik Bounb, Manis Makboule, Abd Errafik Hamzaoui, Naim Zohir, Abd Elghani Allag, Mohamed Chaouèche, Mohamed Ali Ben Diab, Chemss Dine Lakizka, Ramy Sidi Aïssa, Ahmed Anis Mahdi, Mohamed Loucif, Merouane Bendridi, Abd Erraouf Sadi, Zine Dine Boughaba, Abd Elazize Bouhal, Djallil Zenadi.

BADMINTON

Les nouveaux staffs techniques des sélections nationales dévoilés

La Fédération algérienne de badminton (FABad) a annoncé la composition des nouveaux staffs techniques chargés d'encadrer les différentes sélections nationales, à l'issue de la réunion de son Bureau fédéral tenue lundi, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement de la discipline et de préparation des échéances continentales et internationales à venir. Selon le communiqué de la Fédération, cette reorganisation s'inscrit notamment dans la perspective du Championnat d'Afrique seniors, que l'Algérie accueillera au début de l'année 2027, considéré comme la principale priorité du badminton national. Pour la sélection nationale seniors, le Bureau fédéral a désigné Maamar Selim Nourine au poste d'entraîneur-adjoint, en attendant la nomination prochaine d'un expert international, dont l'identité sera dévoilée ultérieurement. Au niveau des catégories de jeunes, Mahmoud Arban a été nommé entraîneur principal des sélections des moins de 17 et moins de 19 ans, assisté de Belkacem Alaoui et de Baha Eddine Louani. Chez les moins de 15 ans, Yacoub Ben Adda assurera les fonctions d'entraîneur principal, avec Moussa Sid Ali Kaci comme entraîneur-adjoint. Enfin, la sélection des moins de 13 ans sera dirigée par Mohamed Rekmouche, épaulé par Abdelkrim El Aichi. La Fédération a indiqué que ces nominations résultent d'une évaluation approfondie des compétences nationales, avec pour objectif de renforcer l'encadrement technique des différentes catégories d'âge, d'assurer un suivi permanent des jeunes talents et de consolider la place de l'Algérie sur la scène africaine.

Lors de cette réunion, le Bureau fédéral a également arrêté plusieurs priorités pour la saison en cours, dont le lancement immédiat de la préparation en vue du Championnat d'Afrique seniors 2027, le renforcement de la politique de formation des jeunes catégories, considérées comme le principal vivier de l'équipe nationale première, ainsi que la validation du programme des stages de préparation selon des critères professionnels. En clôture des travaux, le président de la Fédération et les membres du Bureau fédéral ont souhaité plein succès au nouveau staff technique dans sa mission de représenter les couleurs nationales lors des prochaines compétitions internationales.



MONDIAL-2026

L'Espagne, injouable, terrasse la France en demi-finale

La France et son attaque jusqu'alors étincelante ont échoué, mardi à Dallas, dans leur quête d'une troisième finale de Coupe du monde consécutive, les hommes de Didier Deschamps ayant été totalement muselés par une équipe d'Espagne parfaitement organisée.

Championne d'Europe en titre, la Roja tentera dimanche d'accrocher une seconde étoile à son maillot, face au vainqueur de l'autre demi-finale, un choc de légende entre l'Angleterre et l'Argentine qui se joue mercredi à Atlanta. C'est une fin de parcours amère pour la France, à la hauteur des espoirs qu'avait fait naître l'époustouflant parcours des Bleus depuis un mois dans ce Mondial-2026, et les performances de leur séduisant quatuor d'attaque.

Mais les coéquipiers de Kylian Mbappé ont été totalement muselés mardi par des Espagnols absolument injouables qui se sont imposés sur le score logique de 2-0.

Un penalty de Mikel Oyarzabal (22e), à la suite d'une faute de Lucas Digne sur le prodige Lamine Yamal, a mis les hommes de Luis De La Fuente sur orbite en première période avant qu'en deuxième, un but de Pedro Porro (58e) ne scelle la qualification espagnole. Seize ans après son fabuleux doublé Euro-Mondial, la Roja est en course pour rééditer l'exploit, deux ans après avoir remporté en Allemagne le championnat d'Europe, au cours duquel elle avait déjà sorti la France en demi-finale. Si on met de côté le nul initial contre le Cap-Vert, qui n'était qu'un faux pas, l'Espagne a démontré depuis cinq semaines qu'elle était redevenue ce qu'elle était au tournant des années 2010: un collectif parfaitement huilé qui ne perd jamais le ballon, et qui peut en plus compter sur



une solidité défensive à toute épreuve. Son gardien Unai Simon a sorti un match énorme face au quatuor Mbappé-Dembélé-Olise-Barcola qui a été réduit au silence mardi dans l'AT&T Stadium de Dallas. Le portier de l'Athletic Bilbao n'a encaissé qu'un but depuis le début du tournoi, une prouesse réalisée en quart par le Belge Charles De Ketelaere. "Les joueurs sont anéantis parce qu'on avait beaucoup d'ambition, même s'il faut être aussi logique et reconnaître qu'aujourd'hui on a été un ton en-dessous sur le plan technique face à une équipe qui a bien maîtrisé son sujet et plus", a déclaré le sélectionneur des Bleus Didier Deschamps.

Liesse à Madrid

Des rugissements de joie et des klaxons de voitures ont résonné dans Madrid mardi au coup de sifflet final, les supporters de la Roja entrevoyant la possibilité d'une deuxième couronne mondiale. "Personne ne nous donnait une chance, mais nous avons réussi à battre la France et nous battons l'équipe que nous

rencontrerons en finale, quelle qu'elle soit", a dit à l'AFP Jaime Sanchez, 19 ans, euphorique, tandis que des milliers de supporters quittaient la fan zone officielle du centre de Madrid. Des foules de supporters arborant le maillot de l'Espagne arpentaient le centre de Madrid, le drapeau rouge et jaune sur les épaules ou peint sur les joues. "Viva España!", "Je suis espagnol!", scandaient-ils. "Dégoûtés", "trop déçus", dépités, la même désolation se lisait en revanche à Paris parmi les supporters de l'équipe de France. "J'étais hyper confiante, pour moi on était en finale dimanche face à l'Argentine, et on obtenait notre revanche" sur l'Albiceleste, a commenté sur les Grands-Boulevards Laurine Ngemba, 26 ans, en référence à la finale perdue en 2022.

Les quartiers animés du Marais (centre) et de la Roquette vers Bastille étaient passés pour l'occasion en mode piéton afin de permettre aux Parisiens de supporter l'équipe nationale, et la mairie avait également prolongé les horaires de fermeture des terrasses estivales.

La magie offensive des Bleus s'est envolée

La magie n'a pas opéré. Flamboyants depuis le début du Mondial, les quatre fantastiques de l'attaque, atout numéro un des Bleus lors du Mondial-2026, se sont cassé les dents mardi sur la solidité espagnole et la France a été éliminée en demie (2-0). Ni Kylian Mbappé et ses huit buts inscrits depuis le début de la Coupe du monde, ni Michael Olise, meilleur passeur du tournoi avec cinq offrandes à ses partenaires, ni encore le Ballon d'Or Ousmane Dembélé ne sont parvenus à mettre en danger Unai Simon. Protégé par une défense de fer parfaitement organisée, le gardien de la Roja a été impérial. Au cours du premier acte, seul Bradley Barcola, préféré au coup d'envoi à Désiré Doué, son partenaire du Paris-SG, a pu tenter une frappe à l'extérieur de la surface, mais son tir s'est envolé très haut dans les tribunes de l'AT&T stadium d'Arlington, en banlieue de Dallas. Sinon, les attaquants français, qui avaient jusqu'à présent inscrit les 18 buts français de la compétition, ne se sont procuré aucune occasion, le deuxième tir bleu de la première période, non cadré lui aussi, étant l'œuvre d'Adrien Rabiot. Symbole de cette

impuissance, toujours au cours du premier acte, Mbappé a touché 15 ballons dont deux seulement dans la surface espagnole et jamais en position de frapper. Si le capitaine français s'est montré si discret, c'est aussi qu'il a été abandonné par ses deux principaux pourvoyeurs de ballon, Ousmane Dembélé et Michael Olise. Muselés par les milieux de terrain espagnols, mais surtout extrêmement fébriles, les deux attaquants ont multiplié les pertes de balle, soit du fait de passes imprécises, soit directement dans les duels qu'ils ont provoqués.

LE NAUFRAGE D'OLISE

Après avoir enchanté le monde en début de Mondial, Olise a baissé de régime face au Paraguay et au Maroc. Il s'est cette fois carrément noyé en perdant 20 ballons, en ne réussissant pas un seul dribble, lui pourtant si rapide et précis en temps normal. L'attaquant du Bayern Munich a montré également des signes de nervosité, en commettant notamment une méchante faute sur Rodri (14e) qui aurait pu lui valoir un carton rouge. Mais l'arbitre de la rencontre Ivan Barton n'a même pas jugé nécessaire de sortir le jaune.

Impuissant à l'image de toute l'équipe, Olise a laissé sa place à Rayan Cherki dès la 72e, sans que cela ne redonne de la vigueur à l'armada offensive française. Dembélé, le Ballon d'Or 2025, n'a pas eu l'influence escomptée. Il a perdu 13 ballons et n'a gagné aucun duel. Abandonné par ses lieutenants, Mbappé a bien tenté de sonner la révolte, seul, au retour des vestiaires et alors que la France était déjà menée 2-0, après le penalty de Mikel Oyarzabal en première période (22e) et le but de Pedro Porro (58e). Son tir rasant et croisé à la 67e minute, aux confins de la surface, a frôlé la base du

poteau gauche de Unai Simon. Sans réussite comme son coup franc de la 88e minute après une faute provoquée par Désiré Doué, rentré à la place de Barcola (57e). Frustré, impuissant, Mbappé, leader bleu irréprochable depuis le début du Mondial, s'est rendu coupable d'une charge sur Simon qui lui a valu un carton jaune (86e). Le calice jusqu'à la lie. Le serial buteur, 20 buts inscrits en Coupe du monde, n'a jamais marqué en demi-finale d'un Mondial. Ce sera pour une autre fois. La France comptait sur ses magiciens de devant pour décrocher une troisième étoile aux États-Unis.

SUISSE

Des centaines de supporters célèbrent la "Nati" à son retour du Mondial

La sélection suisse, défaite par l'Argentine en quarts de finale du Mondial-2026, a été célébrée mardi à Zurich par plusieurs centaines de supporters venus saluer l'exploit de la "Nati", qui n'était pas parvenue à ce stade de la compétition depuis 72 ans. Arrivés des États-Unis deux heures plus tôt, le sélectionneur national Murat Yakin, le capitaine Granit Khaka, l'étoile montante Johan Manzambi et leurs coéquipiers se sont relayés en tribune pour remercier leurs supporters massés sous le soleil sur la Turbinenplatz, vaste agora entourée d'immeubles modernes. "Nous aurions adoré rester une semaine de plus. Mais c'est aussi merveilleux de retrouver nos supporters dans une telle ambiance", a déclaré au micro d'une animatrice Murat Yakin, se disant "extrêmement fier du travail accompli". Aux États-Unis, la sélection de ce pays de quelque 9 millions d'habitants s'est qualifiée pour les quarts de finale d'un Mondial pour la première fois depuis 1954.

Mais comme en huitièmes de finale du Mondial-2014 au Brésil, elle s'est inclinée en prolongation contre l'Argentine de Lionel Messi. La rencontre, jouée dimanche à 3h00 du matin pour la Suisse, avait conduit de nombreux fans à passer une nuit blanche, alors que de nombreux bars et restaurants étaient restés ouverts. "C'est fou que des gens se lèvent à 3 heures du matin pour regarder notre match. C'est incroyable. Les vidéos qu'on a vues, celles que tout le monde a reçues, étaient dingues", a commenté devant la foule le gardien titulaire Gregor Kobel. "Malheureusement, cela n'a pas suffi au final. Avec un peu plus de chance, nous aurions pu aller encore plus loin. Mais c'est le jeu, et nous acceptons le résultat", a déclaré de son côté Granit Khaka, arborant comme les autres un tee-shirt rouge estampillé "History". "C'était super de faire la fête ici avec tous les supporters et d'accueillir l'équipe qui nous a fait tant plaisir. Nous savons bien qu'ils auraient dû se qualifier, mais c'était bien de pouvoir les fêter", a déclaré à l'AFP Roman, supporter de la Nati venu de la banlieue de Zurich. "C'était génial, on se levait tôt tous les jours pour regarder le match à la télé. C'était émouvant, c'était super!", a réagi de son côté Jernine, venue de Bâle (nord) en famille. Le prochain rassemblement de l'équipe de Suisse est prévu dans deux mois, avec deux rencontres en Macédoine du Nord (26 septembre) puis en Écosse (29 septembre) dans le cadre de la Ligue des nations.

SÉLECTION TUNISIENNE

Accord de principe avec l'entraîneur Mouine Chaâbani

Un accord de principe a été trouvé avec l'entraîneur Mouine Chaâbani pour prendre les rênes de la sélection tunisienne de football au cours de la prochaine période, a annoncé un responsable au sein de la Fédération tunisienne de football (FTF), citée par l'agence de presse TAP. Des contacts ont été établis avec le technicien tunisien "qui a donné son accord de principe pour diriger les Aigles de Carthage". Le seul obstacle restant concerne "la clause libératoire" qui le lie à son actuel club, a déclaré la même source. Les prochains jours seront déterminants pour finaliser l'accord, a-t-on ajouté. Pour rappel, la FTF avait limogé Sabri Lamouchi de son poste de sélectionneur après le premier match de la Tunisie à la Coupe du monde 2026 (groupe F), perdu 1-5 face à la Suède. Le Français Hervé Renard avait ensuite assuré l'intérim sur le banc tunisien lors des deux autres rencontres de la phase de groupes, conclues par des défaites contre le Japon (0-4) et les Pays-Bas (1-3). La Tunisie a quitté le Mondial 2026 dès le premier tour, au terme d'un parcours jugé "décevant".

APRÈS LA REPRISSE DU BLOCUS DANS LE DETROIT D'ORMUZ

Les États-Unis et l'Iran échangent une série de frappes

Le semblant accord signé le 17 juin 2026 entre Washington et Téhéran pour la fin de la guerre dans le Moyen-Orient, le Golfe et même le Liban, n'a pas fait long feu avec la reprise des hostilités entre les deux belligérants.

Le commandement central des États-Unis a déclaré mardi avoir mené à bien une série de frappes pendant sept heures contre l'Iran, "touchant des dizaines de cibles militaires près du détroit d'Ormuz et des zones côtières iraniennes", quelques heures après avoir repris le blocus naval dans le détroit. Pour sa part, le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) d'Iran a indiqué avoir pris pour cible la rampe de déploiement des drones MQ-9 de la base aérienne américaine Ali Al Salem au Koweït, en représailles contre les bombardements américains, a rapporté, hier mercredi, l'agence de presse iranienne officielle IRNA. Par ailleurs, le CGRI a ajouté avoir frappé des installations militaires américaines à la base d'al-Azraq en Jordanie et avoir également détruit le centre de comman-



R.I.

dement et de contrôle, le centre de gestion de soutien naval, des entrepôts et des réservoirs de carburant de la base de la 5ème flotte américaine à Bahreïn, dans le cadre d'une "riposte écrasante" mercredi. Le CGRI a averti que le détroit d'Ormuz restera fermé jusqu'à la "fin des maux d'Amérique". Le président américain Donald Trump a affirmé mardi que les États-Unis vont étendre leurs frappes contre l'Iran pour s'en prendre aux centrales électriques et aux ponts la semaine prochaine, à moins que Téhéran n'accepte de négocier.

"La semaine prochaine, ça va vraiment mal tourner pour eux, car la semaine prochaine, ce sera au tour des centrales électriques. La semaine prochaine, ce sera au tour des ponts", a dit M. Trump lors d'un entretien accordé à la chaîne américaine d'information Fox News. "Nous allons détruire toutes leurs centrales énergétiques. Nous allons détruire tous leurs ponts à moins qu'ils ne viennent s'asseoir à la table des négociations". Le chef de l'Etat américain a estimé que l'armée de l'Iran a été "affaiblie à un niveau très bas"

après des bombardements répétés et que ces derniers vont se poursuivre "jusqu'à ce que je dise que ça suffit". Par ailleurs, M. Trump a confirmé à la Fox que ses représentants avaient récemment été en contact avec des responsables iraniens. Interrogé sur le message transmis à l'Iran, il a répondu : "Vous feriez mieux de conclure un accord. Sinon, vous n'aurez plus rien". Les propos de M. Trump interviennent dans le contexte de la dernière escalade du conflit entre son pays et l'Iran. Les forces américaines ont lancé mardi une nouvelle série de frappes contre des cibles iraniennes pour le quatrième jour consécutif et ont réimposé un blocus dans le détroit d'Ormuz. "Les forces américaines ont repris aujourd'hui à 16H00, heure de l'est des États-Unis (20H00 GMT), le blocus naval contre les navires transitant à destination et en provenance des ports et des zones côtières iraniennes", a signalé le commandement central dans un communiqué. L'armée américaine a lancé de nouvelles frappes contre l'Iran peu avant la reprise du blocus, dans le but de "continuer à affaiblir les capacités iraniennes utilisées pour s'en prendre au trafic maritime commercial dans le détroit d'Ormuz", a-t-il précisé.

R.I.

BELGIQUE

Le bilan de l'incendie sur un chantier à Bruxelles grimpe à six morts

Six personnes sont mortes mardi à Bruxelles dans un incendie qui s'est déclaré dans une tour de logements en rénovation, où travaillaient plus de 200 ouvriers, ont indiqué les autorités locales. Un précédent bilan faisait état de deux morts. Plusieurs ouvriers se sont retrouvés piégés dans un ascenseur au moment où le sinistre, dont l'origine est encore indéterminée, se propageait via une cage d'ascenseur du bâtiment, la tour Oxy, en plein centre-ville.

Au total "on a retrouvé six corps sans vie", a indiqué un porte-parole du bourgmestre de Bruxelles Philippe Close. Plus tôt dans l'après-midi, l'Auditorat du travail, chargé de l'enquête, avait fait état de la découverte de deux corps, mais souligné que six ouvriers au total étaient portés disparus. Les six corps retrouvés doivent encore être identifiés, et les familles informées. Un médecin légiste a été dépêché sur place. "Les recherches dans le bâtiment se poursuivent, mais a priori il n'y aurait plus d'autre victime", a déclaré le porte-parole du bourgmestre. "On va vérifier le deuxième ascenseur, on espère qu'il n'y a personne", a précisé Valentina Marocchi, porte-parole de l'Au-

ditorat du travail, la section du ministère public chargée de veiller au respect du droit du travail. Les pompiers ont été appelés mardi peu avant 08H00 (06H00 GMT) pour un feu s'étant déclaré au 2e étage de la tour Oxy, dans le secteur piétonnier du centre de Bruxelles. L'incendie s'est propagé au 1er étage ainsi qu'au deuxième sous-sol par le biais d'au moins une cage d'ascenseur, selon un porte-parole des pompiers. Deux personnes grièvement brûlées ont été transportées à l'hôpital dans la matinée. Un plan d'urgence a été déployé et les pompiers sont parvenus à circonscrire assez rapidement l'incendie dans les étages, d'après la même source.

R. I.

FRANCE

Les deux feux de la forêt de Fontainebleau sont "fixés"

Les deux feux qui ont parcouru un peu plus de 2.000 hectares depuis dimanche dans la forêt de Fontainebleau, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Paris, sont "fixés", même s'ils ne sont pas "éteints", ont annoncé les autorités locales, mardi soir. "Fixés, ça veut dire qu'ils sont bloqués dans leur périmètre", a précisé le préfet de Seine-et-Marne, Pierre Ory, soulignant que les pompiers vont devoir encore être à pied œuvre pendant des jours, voire des semaines. La Seine-et-Marne (sud-ouest de Paris) fait face depuis le déclenchement de la vigilance rouge canicule samedi à plusieurs incendies d'ampleur.

R.I.

CHINE

Plus de 260 000 personnes évacuées en raison du typhon Bavi

Plus de 260 000 personnes ont été évacuées de leurs maisons dans la province du Liaoning, dans le nord-est de la Chine, en raison du Typhon Bavi qui a frappé la Chine continentale provoquant d'importantes inondations, ont annoncé mardi les autorités locales. La commission nationale de la Chine chargée de la prévention, la réduction et les secours en cas de catastrophe a déclenché une réponse d'urgence nationale de niveau IV pour la province du Liaoning, annonçant avoir évacué plus de 260 000 personnes. De fortes pluies devraient persister, avec des averses extrêmes dans certaines régions, ont indiqué les autorités, alors que Bavi attire de grandes quantités d'humidité tropicale vers le nord, créant un flux soutenu d'air humide dans le nord de la Chine. Tous les établissements scolaires et de formation ont reçu l'ordre de suspendre les cours, tandis que les services de transport ont été largement perturbés dans les villes du nord-est, notamment à Shenyang et Jilin. Bavi, qui couvre une superficie équivalente à celle de la France, s'est formé dans l'océan Pacifique il y a 13 jours. Sa structure est restée en grande partie intacte lundi, même après avoir touché terre dans l'est de la Chine samedi soir, ce qui en fait le cyclone tropical le plus persistant de la région Asie-Pacifique cette année.

R.I.

COLOMBIE

39 personnes enlevées par la guérilla de l'ELN

Au total, 39 personnes ont été enlevées dans le nord-est de la Colombie, dont un mineur, par la plus ancienne guérilla des Amériques (ELN), a annoncé mardi l'armée colombienne. "Nous exigeons que l'ELN (...) libère immédiatement et sans conditions les personnes enlevées", a déclaré l'armée colombienne sur les réseaux sociaux. L'enlèvement a eu lieu dans la région reculée de Choco, où l'ELN est très présente et se finance avec le trafic de drogue et l'exploitation illégale de mines.

R.I.

VENEZUELA

Le bilan du double séisme dépasse les 4 700 morts

Le bilan du double séisme du 24 juin au Venezuela a été une nouvelle fois révisé à la hausse, dépassant les 4.700 morts, selon des chiffres officiels fournis mardi. Au moins 4.734 personnes sont mortes et 16.740 ont été blessées, selon le rapport officiel diffusé sur les réseaux sociaux par le président de l'Assemblée nationale Jorge Rodríguez, qui précise que la plupart des blessés ont pu quitter l'hôpital. Le précédent bilan, daté de lundi, était de 4.561 morts. De magnitudes 7,2 et 7,5, les deux tremblements de terre se sont produits à 39 secondes d'intervalle et ont principalement touché la capitale Caracas et l'Etat voisin de La Guaira. Près de 21.000 personnes sont sinistrées et vivent dans ces lieux de fortune, selon les chiffres officiels.

R.I.

MEXIQUE

Le nombre d'homicides a chuté de moitié en deux ans

Les homicides au Mexique ont diminué de moitié entre septembre 2024 et juin 2026, a affirmé mardi la présidente Claudia Sheinbaum. "Entre septembre 2024 et juin 2026, la réduction des homicides volontaires est de 48%", a déclaré Mme Sheinbaum lors de sa conférence de presse quotidienne. Ce qui "représente des vies sauvées, des vies qui n'ont pas été perdues", s'est félicitée la dirigeante mexicaine. Le Mexique a terminé l'année 2024 avec un taux de 25,6 homicides pour 100.000 habitants, selon l'organisme officiel des statistiques Inegi, qui a fait état d'un taux de 11,1 pour 100.000 habitants lors du premier semestre 2025.

R.I.

PAKISTAN

Quatre terroristes abattus dans la province du Baloutchistan

Quatre terroristes ont été abattus lors d'une opération militaire menée dans la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du Pakistan, ont annoncé, mardi, les forces de sécurité pakistanaïses. Dans un communiqué, les mêmes forces ont indiqué que le nombre de terroristes éliminés dans le cadre de l'opération "Shaaban" s'élève désormais à 83 terroristes, affirmant que les opérations terrestres et aériennes de grande envergure contre les groupes armés se poursuivent dans l'ensemble de la province. Les forces de sécurité ont ajouté que le bilan total des terroristes éliminés, depuis le 5 juillet, dans le cadre des opérations conduites par l'armée pakistanaïse, a atteint 121 terroristes.

R.I.

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE L'A ANNONCÉ MARDI SOIR

L'UE adopte l'accord commercial révisé avec le Mexique

L'accord global modernisé (AMM) entre l'Union européenne et le Mexique remplacera le cadre actuel, en place depuis 2000, dans le but de promouvoir de nouvelles opportunités pour les entreprises et de mettre l'accent sur le développement durable et la lutte contre la corruption.

Le Conseil de l'Union européenne (UE) a annoncé mardi avoir adopté une décision visant à conclure officiellement l'accord commercial intérimaire (ACI) entre l'UE et le Mexique, achevant ainsi les procédures internes de l'UE nécessaires à l'entrée en vigueur de ce texte. L'accord a été signé le 22 mai lors du sommet UE-Mexique et a reçu l'approbation du Parlement européen lors de sa session plénière du 8 juillet. Selon le Conseil, l'ACI modernise le volet commercial de l'accord global UE-Mexique et fournit un cadre actualisé pour le commerce et les investissements entre les deux parties. Cet accord améliorera l'accès au marché en supprimant la plupart des droits de douane restants, en élargissant les opportunités dans les domaines des services, des investissements et des marchés publics, et en réduisant les obstacles au commerce. Il renforcera également la pro-



tection des indications géographiques européennes et améliorera la coopération dans des domaines tels que le commerce numérique, la propriété intellectuelle, les douanes et la facilitation des échanges, la concurrence et les matières premières critiques. Le Conseil a indiqué que cet accord devrait profiter à plus de 45.000 entreprises de l'UE exportant vers le Mexique, dont la grande majorité sont des petites et moyennes entreprises. L'ACI fonctionnera comme un accord autonome et cessera de s'appliquer dès l'entrée

en vigueur de l'Accord global révisé entre l'UE et le Mexique dans son intégralité. Les relations entre l'UE et le Mexique sont actuellement régies par l'accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération, également connu sous le nom d'"Accord global", qui est entré en vigueur en 2000. En 2016, le Conseil a autorisé l'ouverture de négociations en vue de moderniser cet accord, et celles-ci ont abouti le 17 janvier 2025.

R.I.

PLUS DE 100 MILLIONS DE PERSONNES SOUS ALERTE CANICULE

Une vague de chaleur record s'étend en Amérique du Nord

Une vague de chaleur record qui écrase depuis ce week-end l'ouest des Etats-Unis s'étend mardi vers la côte est et le Canada, plus de 100 millions de personnes étant placées sous alerte canicule.

Cette chape d'air brûlant a déjà battu ces derniers jours des records historiques de chaleur dans plusieurs localités de l'ouest et du nord des Etats-Unis, comme à Billings, plus grande ville du Montana, où le mercure a atteint les 44 C. Cette chaleur extrême, aggravée par l'humidité de l'air, s'étend désormais vers la côte est du pays, dont les grandes villes de Boston, Philadelphie, New York ou encore Washington, qui ont déjà fait les frais début juillet d'un épisode caniculaire, et les provinces canadiennes de l'Ontario et du

Québec. "Des températures supérieures à la normale et des niveaux de chaleur dangereux devraient atteindre le nord-est mardi, avant que la chaleur la plus intense ne survienne mercredi et ne s'étende vers le centre de l'Atlantique", ont prévenu les services météorologiques américains (NWS).

Le mercure devrait grimper dans des villes du nord-est jusqu'à près de 38 C avant de retomber en fin de semaine.

A Ottawa, la capitale fédérale canadienne, et Toronto, les maximales sont attendues mardi à 38 degrés avec une température ressentie supérieure en raison d'un taux d'humidité élevé.

"L'air chaud et humide peut également entraîner une détérioration de la qualité de l'air et faire en sorte que l'indice de la qualité de l'air et de la santé

s'approche de la catégorie à risque élevé", ont indiqué les services météo.

A Montréal, le ciel s'est teinté de jaune mardi matin, en raison des fumées dégagées par des feux de forêt brûlant à plusieurs centaines de kilomètres dans le nord du Québec et dans le nord-ouest de l'Ontario. Selon une analyse de scientifiques du groupe World Weather Attribution, les conditions chaudes et humides de la vague de chaleur enregistrée par la côte est début juillet, au moment des célébrations du 250e anniversaire du pays, auraient été "pratiquement impossibles" sans le changement climatique d'origine humaine.

Partout dans le monde, les vagues de chaleur deviennent plus intenses et plus fréquentes en raison du change-

ment climatique. Selon les experts, le phénomène climatique El Nino qui a débuté en juin dans le Pacifique équatorial pourrait également avoir influencé cette vague de chaleur.

Cette variation naturelle du climat entraîne des changements à l'échelle mondiale au niveau des vents, de la pression atmosphérique et des régimes pluviométriques. Selon les prévisionnistes américains, cet épisode devrait atteindre son pic entre octobre et décembre et pourrait être l'un des plus intenses jamais enregistrés. Combiné au changement climatique, le dernier El Nino avait contribué à faire de 2023 la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée et de 2024 l'année la plus chaude.

R.I.

UKRAINE

Le Parlement accepte la démission de la PM

Le Parlement ukrainien a approuvé mardi la démission de la Première ministre Ioulia Svrydenko, a rapporté son service de presse. Cette décision a été adoptée avec 258 députés qui ont voté pour, soit plus que la majorité requise de 226 voix. Mme Svrydenko a annoncé sa démission dimanche après que le président ukrainien Volodymyr Zelensky a affirmé que le gouvernement devait être remanié dans le cadre des efforts de mise en œuvre de la nouvelle stratégie politique du pays. Ioulia Svrydenko avait pris ses fonctions de Première ministre en juillet 2025.

R.I.

ELLE VISAIT UN SITE STRATÉGIQUE PRES DE MOSCOU

La Russie déjoue une attaque de drones ukrainienne

Le Service fédéral russe de sécurité (FSB) a déclaré mardi qu'il avait déjoué une attaque de drones de grande ampleur prévue par les services de sécurité ukrainiens contre une entreprise stratégique dans la région de Moscou. Selon le FSB, ce complot impliquait 35 drones à vue subjective précédemment introduits clandestinement en Russie, et qui devaient être lancés à distance depuis un entrepôt situé près du site visé. L'agence russe a indiqué que les renseignements avaient mené à une opération spéciale dans laquelle tous les drones ont été détruits sans mettre en danger le site de l'entreprise ou les civils des environs. Le principal auteur de l'attaque prévue, un citoyen russe, a été arrêté après avoir assemblé et activé les drones et établi la communication avec des agents à l'étranger. Un autre suspect a été tué après avoir ouvert le feu sur les officiers des forces de l'ordre au cours de son arrestation. Le FSB a ouvert une enquête pénale pour commission d'un acte terroriste. Il a précédemment déjoué des complots similaires dans le cadre desquels des suspects recrutés par les services de sécurité ukrainiens avaient prévu de lancer des attaques d'essaims de drones contre des aéroports militaires à Rostov-sur-le-Don, dans la région de l'Amour et dans celle de Tcheliabinsk.

R.I.

FUTUR STATUT DE GIBRALTAR

L'UE, le Royaume-Uni et l'Espagne signent un accord

L'Union européenne (UE), le Royaume-Uni et l'Espagne ont signé mardi à Bruxelles un accord sur le futur statut de Gibraltar, supprimant les contrôles de routine effectués à la frontière terrestre entre l'enclave britannique et l'Espagne. L'accord a été signé par le commissaire européen au commerce et aux affaires de sécurité, Maros Sefcovic, le ministre d'Etat britannique pour l'Europe, Stephen Doughty, le ministre principal de Gibraltar, Fabian Picardo, et le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares Bueno. Cet accord éliminera les contrôles frontaliers de routine entre Gibraltar et l'Espagne et rapprochera l'enclave de l'UE à travers un alignement avec les règles de l'espace Schengen et son régime douanier. D'après l'accord, cela facilitera grandement la circulation des marchandises et des travailleurs entre Gibraltar et l'Espagne, renforçant ainsi les liens économiques entre Gibraltar et l'UE.

R.I.

LA FORCE MULTINATIONALE POUR L'UKRAINE MÈNERA DES EXERCICES DANS DES PAYS VOISINS DE L'UKRAINE

Une "coalition de va-t-en-guerre", dénonce le Kremlin

La Force multinationale pour l'Ukraine (MNFU), qui aura pour vocation de participer aux garanties de sécurité pour Kiev après une future cessation des combats avec la Russie, mènera "dans les prochains mois" des exercices dans des pays voisins de l'Ukraine, a annoncé lundi le président français Emmanuel Macron. La MNFU sera "déployée en mer, dans les airs, sur le sol ukrainiens lorsqu'un cessez-le-feu sera conclu, et à vocation purement défensive", et les prochains exercices auront pour objectif de "valider nos plans de déploiement et de démontrer que nous sommes prêts, déterminés et cré-

dibles", a précisé M. Macron, réitérant que le "premier pilier" des garanties de sécurité pour l'Ukraine restera l'armée ukrainienne.

Le président français a fait cette annonce lors d'une conférence de presse conjointe à l'issue d'un nouveau sommet de la "Coalition des volontaires" tenu ce lundi à Paris.

Cette coalition, coprésidée par la France et le Royaume-Uni, regroupe une trentaine de pays soutenant l'Ukraine. Le Premier ministre britannique, Keir Starmer, a indiqué à cette occasion qu'environ 25 pays étaient "prêts à se déployer" dans le

cadre de la MNFU. Lors du sommet de Paris, la "Coalition intégrée contre les missiles balistiques" a été lancée par neuf pays européens et l'Ukraine. Sur le réseau social X, M. Macron a déclaré que cette initiative visait à renforcer la protection de l'Ukraine ainsi que la sécurité collective en Europe. Réagissant à ces annonces, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a qualifié la Coalition des volontaires de "coalition de va-t-en-guerre", estimant qu'elle reposait sur une "profonde illusion" de l'éventualité d'une défaite de la Russie.

R.I.

ENVIRON 5 MILLIONS DE PERSONNES Y SONT EXPOSEES

Le Soudan risque une crise alimentaire encore plus grave

Le Programme alimentaire mondial estime que le Soudan est confronté à une crise alimentaire de plus en plus grave en raison d'un conflit prolongé, d'une baisse de l'aide internationale et des répercussions des tensions dans le détroit d'Ormuz.

Le Soudan risque de retomber dans une famine encore plus profonde, car les conflits, les réductions des financements de l'aide et la hausse des coûts agricoles menacent d'annuler les progrès réalisés, a affirmé mardi un haut responsable du PAM.

Le Soudan reste la plus grande crise humanitaire au monde, avec environ 5 millions de personnes confrontées à des niveaux de faim d'urgence ou catastrophiques, même après qu'une intervention humanitaire intensive ait contribué à réduire le nombre de personnes dans des conditions proches de la famine, a déclaré Carl Skau, directeur exécutif par intérim du PAM. "C'est une crise massive, tant par le nombre de personnes touchées que par sa gravité", a-t-il déclaré, ajoutant que plus de 100 000 personnes étaient toujours confrontées à des conditions proches de la famine, ce qui les place au niveau le plus élevé de la classification de la faim du Cadre intégré des classifications (IPC) soutenu par l'ONU. "Avec de tels



chiffres dans le cadre de la famine (phase 5 de l'IPC, la situation est extrêmement grave", a-t-il alerté. Au Soudan, près de 19,5 millions de personnes sont confrontées à une grave insécurité alimentaire, selon l'IPC. Skau a déclaré que les récents combats autour d'al-Obeid dans le Kordofan du Nord avaient fait craindre que la ville ne subisse un sort similaire à celui d'al-Fasher au Darfour, où les conflits et les conditions de siège ont piégé des civils et entravé les livraisons d'aide. Le PAM est également de plus en plus préoccupé par la reprise des combats au cours de la

semaine écoulée au Darfour, qui a entraîné la fermeture du point de passage frontalier de Tine, une voie reliant le Tchad au Darfour. Dans tout le pays, le PAM a réduit le nombre de personnes qu'il aide, passant de 5 millions il y a un an à environ 3,5 millions, et a réduit les rations dans de nombreuses régions, notamment à Tawila au Darfour, car il est confronté à un déficit de financement de 646 millions de dollars. "Nous n'allons pas dans la bonne direction", a déclaré Skau. "Au contraire, nous régressons".

R.I.

RD CONGO

L'ampleur de l'épidémie pourrait dépasser "de deux à quatre fois" les estimations

L'ampleur de l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) pourrait dépasser "de deux à quatre fois" les estimations officielles, a indiqué mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"D'après nos projections (...) l'ampleur de l'épidémie représente au moins deux à quatre fois le nombre de cas recensés", a annoncé devant la presse Chikwe Ihekweazu, qui dirige le programme de l'OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, précisant toutefois que la capacité de l'organi-

sation à détecter les cas "s'accroît et s'améliore chaque jour".

Décrétée à la mi-mai, l'épidémie d'Ebola en RDC a déjà officiellement fait plus de 700 morts pour près de 2.000 cas. Déclarée en Ituri (nord-est), à la frontière du Soudan du Sud et de l'Ouganda, elle s'étend désormais à quatre autres provinces: Nord-Kivu, Sud-Kivu, la Tshopo et le Haut-Uélé. Vingt cas ont aussi été répertoriés en Ouganda voisin. "Il s'agit désormais de la troisième plus importante épidémie d'Ebola jamais enregistrée, et (c'est)

celle qui connaît la progression la plus rapide en un seul mois de toutes les épidémies d'Ebola que nous avons gérées", a noté M. Ihekweazu. Selon lui, "malgré les progrès accomplis, l'épidémie continue de devancer les efforts de riposte des autorités nationales, des partenaires internationaux, y compris l'OMS, et des communautés les plus touchées".

Il a ajouté que le constat "le plus alarmant" réside probablement dans le fait que "bon nombre des nouveaux cas signalés concernent des per-

sonnes décédées au sein de leur communauté, sans jamais avoir atteint un établissement de santé ni reçu de soins". "Plus de 90% des cas étaient toujours détectés en Ituri", a-t-il affirmé.

Parmi les points plus encourageants, M. Ihekweazu a indiqué que le taux de suivi des cas contacts approchait aujourd'hui les 80%, que 700 lits étaient désormais disponibles pour traiter les malades, et que le nombre d'installations de laboratoire étaient passées de un à quatorze.

R.I.

MADAGASCAR

Plus de 1 000 hectares de forêts humides restaurés

Un total de 1.132 hectares de forêts humides dégradées ont été restaurés dans le nord de Madagascar entre 2021 et 2025 grâce à la mobilisation des communautés rurales, a annoncé lundi le Fonds mondial pour la nature (WWF) Madagascar sur les réseaux sociaux. Selon le WWF Madagascar, cette superficie restaurée dépasse largement l'objectif initial de 800 hectares fixé par cette organisation. Les communautés locales ont participé à l'identification des zones à restaurer ainsi qu'au choix des méthodes de restauration les plus adaptées, ce qui a permis d'engager un processus de régénération naturelle des forêts dégradées, selon la même source. Le WWF Madagascar a noté que la restauration forestière ne se limitait pas à la plantation d'arbres, mais visait avant tout à permettre aux écosystèmes de se reconstituer progressivement, de retrouver leur

équilibre naturel et de renforcer leur résilience face aux pressions environnementales. D'après la même source, les premiers résultats ont montré un retour progressif des espèces animales et végétales locales, une amélioration de la fertilité des sols ainsi qu'un renforcement de la résistance des forêts aux effets du change-

ment climatique. Au-delà de la préservation des espaces forestiers, cette restauration a également contribué à la protection des sources d'eau, à la préservation des rizières et des terres agricoles, au retour de la biodiversité et à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines.

R.I.

GUINEE

Quatre morts dans un incendie en banlieue de Conakry

Un incendie survenu dans la nuit de lundi à mardi a fait quatre morts dans le quartier de Simbaya Ecole, situé dans la commune de Matoto, en banlieue de Conakry, ont rapporté des médias locaux. Selon les médias, le sinistre, qui s'est déclaré vers 03H00 alors que les occupants de la maison dormaient, aurait été provoqué par un court-circuit. Les victimes sont une femme âgée de plus de 60 ans, deux jumelles de 13 ans ainsi qu'une autre membre de la famille venue du Libéria. Une jeune couturière de 18 ans est parvenue à échapper aux flammes.

R.I.

SOMALIE

42 terroristes d'Al-Shabab éliminés au centre du pays

Au total 42 terroristes du groupe Al-Shabab ont été neutralisés et 12 autres ont été blessés lors de frappes aériennes menées lundi soir au nord de la ville de Mahas, dans la région de Hiraan, au centre du pays, a annoncé le ministère de la Défense somalien. Dans un communiqué publié mardi, le ministère a précisé que les forces armées somaliennes, en coopération avec leurs partenaires internationaux, ont neutralisé 42 terroristes du groupe Al-Shebab, blessé 12 autres, et détruit un véhicule de combat ainsi que plusieurs positions et fortifications utilisées par le groupe dans la région. Les frappes ont visé un rassemblement du groupe terroriste d'Al-Shabab dans le village de Gobo, situé à environ 10 kilomètres au nord de Mahas, alors qu'ils tentaient de se regrouper après les lourdes pertes subies lors des affrontements dans les zones de Salay et Wab Weyn. Le ministère a noté que les opérations militaires menées au cours des derniers mois ont permis d'éliminer des centaines de membres du groupe terroriste Al-Shabab ainsi que plusieurs de ses dirigeants.

R.I.

CAMEROUN

RCA et HCR discutent de la relance du rapatriement des réfugiés centrafricains

Le Cameroun, la République centrafricaine (RCA) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont engagé mardi à Yaoundé des discussions destinées à relancer le processus de rapatriement volontaire des réfugiés centrafricains vivant au Cameroun, a rapporté la CRTV, média public. Le ministre camerounais de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, a reçu la ministre centrafricaine de l'Action humanitaire, de la Solidarité et de la Réconciliation nationale, Josiane Lina Bemaka-Soui, pour une séance de travail consacrée à ce dossier. Les discussions portent sur la mise en œuvre de l'accord tripartite signé en 2019 entre les deux pays et le HCR, qui encadre le retour volontaire des réfugiés centrafricains vivant au Cameroun.

R.I.

Quatre militaires blessés et une civile tuée dans une attaque de Boko Haram

Au moins quatre militaires camerounais ont été blessés et une femme a été tuée lundi soir dans une attaque menée par des combattants de Boko Haram contre un poste avancé de l'armée à Tourou, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, ont indiqué mardi des sources locales. L'attaque s'est produite vers 21H00 à Tourou, une localité de l'arrondissement de Mokolo, dans le département du Mayo-Tsanaga, selon un responsable d'un comité de vigilance local ayant requis l'anonymat. Le bébé de 15 mois de la femme tuée a également été grièvement blessé par balle, a précisé la même source. D'après cette source, les assaillants ont profité de l'attaque pour s'emparer de quelques équipements militaires avant de prendre la fuite. Les soldats blessés ainsi que le nourrisson ont été admis à l'hôpital régional.

R.I.

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL AÏSSAOUA

La 15e édition du 21 au 25 juillet à Constantine

La ville de Constantine accueillera, du 21 au 25 juillet courant la 15e édition du Festival culturel national Aïssaoua, avec la participation de 22 troupes représentant plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris mardi auprès du commissaire du festival.

Cette édition, la première du genre dans la wilaya, est organisée sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et la supervision du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, sous le slogan "L'Aïssaoua, un patrimoine qui nous rassemble et une culture qui nous unit", a précisé le commissaire de la manifestation, Ahmed Benkhelaf, lors d'une conférence de presse animée au Théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani.

L'organisation de cette édition à Constantine vise à "valoriser ce patrimoine spirituel authentique et à mettre en relief ses dimensions culturelle et nationale, avec la participation des cheikhs et des disciples de la confrérie de l'Aïssaoua", a-t-il ajouté. Le programme des soirées artistiques, qui



se dérouleront au niveau du même théâtre régional, débutera par "La nuit du Fath", avec la participation de l'association "Ischrak Bouna" (Annaba) et des artistes Abbas Righi et Abdeljalil Semmar. Il sera suivie de "La nuit du S'maâ", animée par les associations "Wissal pour la préservation du patrimoine" (Médéa) et "El Qadiria" (Oum El Bouaghi), aux côtés de cheikhs de Constantine, puis par "La nuit du Chaouq" (La nostalgie), à laquelle prendront part l'association "Aïssaoua Sidi Saïd" (Mostaganem), l'association culturelle "Temgout" (Tizi Ouzou) et l'artiste Zineddine Bouchaâla. Les festivités se poursuivront ensuite avec les nuits de "La Hadra" et des "Anwar", selon M. Benkhelaf. Ces soirées seront également marquées par l'hommage qui sera rendu à plusieurs cheikhs éminents de l'Aïssaoua, à l'instar d'Obeïd Charef Belkacem, Zineddine Ben Abdallah, Abderrahmane Hasroui et Mohamed Salah Hefnaoui, a indiqué le même responsable.

Ce dernier a, par ailleurs, révélé qu'en marge des représentations officielles, un programme de proximité a été tracé à travers les wilayas de Mila et de Guelma, avec la participation de troupes d'Aïssaoua, dans

le but de rapprocher cet art patrimonial du grand public.

Le programme du festival prévoit également des conférences animées par des enseignants et des chercheurs spécialisés au Musée national public des arts et des expressions culturelles traditionnelles "Palais Ahmed Bey", axées sur "le rôle des confréries soufies dans la préservation de l'identité nationale" et "le S'maâ soufi". Des séances de récitation et de dikr seront également organisées au niveau des zaouïas et de certains espaces patrimoniaux, à l'image de la zaouïa Sidi Abderrahmane Bachtarzi (Rahmaniya), de la zaouïa Sidi Rachid et de Dar Bahri des Ouasfanès.

Dans le même sillage, M. Benkhelaf a rappelé que le Commissariat de cette 15e édition du Festival culturel national Aïssaoua organise un concours national destiné aux jeunes troupes s'intéressant à l'art de l'Aïssaoua.

Ce concours portera sur les chants religieux (Mad'ih), les poèmes (Qasa'id) et les noubas, avec pour condition essentielle le respect de l'authenticité de l'art de l'Aïssaoua et la préservation de ses spécificités patrimoniales et spirituelles.

BATNA Clôture du Festival international de Timgad dans une ambiance exceptionnelle

Le rideau est tombé, dans la nuit de lundi à mardi au nouveau théâtre de plein-air, sur le 43ème Festival culturel international de Timgad (Batna), dans une ambiance exceptionnelle, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, des autorités locales, d'une pléiade d'artistes et d'un public nombreux. Intervenant à cette occasion, Mme Bendouda a fait part, dans une déclaration à la presse, de sa "grande joie devant le retour de cet événement culturel majeur après des années d'absence", affirmant que le Festival de Timgad, "l'un des plus anciens en Algérie, doit son succès à la conjugaison des efforts du ministère de la Culture et des Arts, de la wilaya de Batna et du commissariat du festival". Le festival revêt également, a-t-elle souligné, "une grande importance dans la promotion de la région et la mise en valeur du riche patrimoine de l'Algérie et sa diversité culturelle". Mme Bendouda, exprimant son "admiration" pour le public, présent en force lors de la soirée de clôture, et qui a interagi chaleureusement avec les artistes, a indiqué que le nouveau théâtre de plein air de Timgad "mérite d'accueillir de grands festivals, concerts et événements artistiques et culturels".

SOUS LE THÈME: "DE LA DJEBBA À LA BLOUSA: DES CONCEPTIONS CRÉATIVES POUR UNE IDENTITÉ AUTHENTIQUE"

Le Festival national du costume traditionnel algérien du 20 au 23 juillet

Plus de 40 artisans et concepteurs représentant 20 wilayas prendront part à la 8e édition du Festival national du costume algérien, prévu à Alger du 20 au 23 juillet, sous le thème: "De la djebba à la blousa: des conceptions créatives pour une identité authentique", a annoncé mardi à Alger, la commissaire du Festival. Lors d'une conférence de presse au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23) qui abritera cet événement culturel, Mme Faiza Riache a indiqué que le Festival "vise à mettre en exergue la place du costume traditionnel algérien, en tant que l'une des composantes de l'identité nationale", tout en valorisant les métiers de l'artisanat et en encourageant la créativité inspirée du patrimoine. Sur le choix du thème de cette édition, Mme Riache a affirmé que "la djebba et la blousa constituent des tenues du quotidien qui ont accompagné la femme algérienne dans différentes étapes de sa vie", dans les moments de joie comme dans les périodes de deuil, lors des cérémonies officielles comme dans la vie quotidienne simple". Elle a précisé que le Festival "ne se limite pas à ces deux pièces vestimentaires, mais englobe l'ensemble des costumes traditionnels à travers le pays, à même de refléter la richesse de la diversité géographique et culturelle de l'Algérie". Selon la commissaire du Festival, le programme de cette édition s'articule autour de quatre principaux axes, dont un volet académique consacré à la documentation de l'histoire de la djebba et de la blousa, ainsi qu'à l'étude du costume algérien avec tous ses accessoires. Le deuxième axe concerne les designers et les artisans.

FESTIVAL ALGÉRO-AFRICAÏN DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE

Appel à instaurer une plateforme académique dédiée au théâtre africain

Des chercheurs et universitaires algériens et étrangers dans le domaine du théâtre universitaire ont été unanimes à affirmer, mardi à Alger, lors d'un colloque international sur la pratique du théâtre en Afrique organisé dans le cadre de la première édition du Festival algéro-africain du théâtre universitaire, l'importance d'instaurer une plateforme académique dédiée au théâtre africain. Intervenant à l'occasion, Kamel Boumenir de l'Université Alger 2 "Abou El-Kacem Saâdallah", a estimé que les chercheurs dans le domaine du théâtre africain universitaire sont tenus de construire un discours critique adapté aux mutations, à la dynamique et au développement de ce type de théâtre. Il a ajouté que ce rendez-vous est d'autant plus important car il veille à étudier le théâtre africain en tant qu'expérience vivante et

renouvelée qui mérite écoute, analyse et adaptation académique, en sus de "repenser la relation entre la pratique théâtrale et l'analyse académique". Le dramaturge égyptien Abdou Azerae est revenu sur "la relation entre l'art et la connaissance" et "la spécificité du théâtre égyptien, en tant que partie intégrante du théâtre africain". Idris Guerroua, de l'Université de Sidi Bel Abbès a souligné l'importance de la mémoire théâtrale africaine, mettant en avant "le rôle du document historique et des archives dans la préservation de ce legs culturel". L'intervenant a souligné que la documentation des expériences théâtrales "doit s'appuyer sur l'immersion sur le terrain auprès des créateurs du spectacle en Afrique, tout en tirant parti des expériences algériennes et africaines en matière de transcription", d'autant plus que "de nom-

breux acteurs de la scène théâtrale n'ont pas consigné leurs expériences par écrit", a-t-il dit. Il a formulé plusieurs propositions, parmi lesquelles "la création de laboratoires et de centres de recherche universitaires spécialisés, dédiés aux études théâtrales africaines", ainsi que "la fondation d'une académie spécialisée chargée du suivi, de la classification et de la documentation du répertoire théâtral africain", en plus d'"un musée national dédié au théâtre africain". Pour sa part, Lakhdar Mansouri, de l'université d'Oran, a insisté sur l'importance de valoriser le patrimoine de l'art du Diwan dans les représentations théâtrales, affirmant que la réussite de cet investissement artistique "requiert une étude approfondie du patrimoine du Diwan, ainsi que l'établissement d'une collaboration étroite avec la communauté dépositaire de ce legs, afin d'en garantir une

présentation authentique qui respecte ses valeurs et sa symbolique". Ce colloque, intitulé "La pratique théâtrale en Afrique: expériences de la scène et perspectives de l'encadrement académique", a été organisé dans le cadre des activités de la première édition du Festival algéro-africain du théâtre universitaire, dont le coup d'envoi a été donné lundi, sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts. Evoquant l'importance de cette rencontre, le commissaire du festival, Azzedine Rebiga, a indiqué qu'elle vise à "jeter les bases d'action théâtrale universitaire durable", afin d'amorcer une dynamique collective structurée, en parfaite adéquation avec les orientations de l'Etat algérien dans sa dimension africaine".

Recette du jour



Sfriya

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- Pour les croquettes :
 - 1 à 1 et 1/2 baguette pain rassi
 - 2 oeufs
 - 1 verre de lait tiède
 - 1 c. à café de levure chimique
 - 1/2 oignon
 - 100 gr de fromage râpé
 - 1/2 c. à café de sel
 - 1/2 c. à café de poivre noir
 - 1 pincée de cannelle
- Pour la sauce :
 - 4 cuisses de poulet
 - 1 c. à soupe de smen beurre clarifié ou 3 cuillères à soupe d'huile
 - 1 oignon
 - 1 c. à café de sel
 - 1/2 c. à café de poivre

1 bâtonnet de cannelle évitez la cannelle en poudre qui noircit la sauce
1 poignée de pois chiches trempés la veille ou en bocal
1 litre d'eau ajouter au besoin 1/2 litre de plus

INSTRUCTIONS

Coupez le pain rassi en petits morceaux et versez dessus le lait.
Laissez le pain absorber et malaxez avec vos doigts pour qu'il n'y ait pas de morceaux. Ajoutez les épices, l'oignon, le fromage, la levure et l'oeuf (si la pâte ne se ramasse pas ajouter le second jaune d'oeuf, donc on n'ajoute pas tout à la fois). Mélangez bien avec vos doigts, laissez reposer une

demie heure au réfrigérateur pour avoir de belles boules qui se tiennent par la suite. Pendant ce temps, préparez votre sauce. Lavez les morceaux de poulet. Faites revenir l'oignon, et les morceaux de poulet dans le smen, sur feu doux, jusqu'à ce qu'il ait une belle couleur, ce qui donnera du goût et un peu d'onctuosité à la sauce. Une fois que l'oignon a bien fondu, ajoutez les pois chiches trempés la veille, la cannelle, le sel et le poivre noir ainsi que l'eau puis laissez mijoter à couvert jusqu'à ce que le poulet soit bien cuit et que la sauce soit réduite. Si vous utilisez les pois chiches précuits ou en boîte ajoutez les 10 minutes avant la fin.

Sortez votre préparation du réfrigérateur et commencez à former des boulettes de taille moyenne, plus grosses que des boulettes de viande hachée par exemple. Si votre mélange colle sur les doigts, mouillez légèrement la paume de vos mains et formez vos boulettes ou petites galettes. Faites les frire dans un bain d'huile bien chaud pour leur donner une belle couleur dorée. Réservez. Au moment de servir, présentez vos boulettes tout autour de votre plat, placez au centre les morceaux de poulet avec les pois chiches et arrosez de quelques louches de sauce. Parsemez de persil et dégustez.

Gâteau du Jour

Gâteau d'anniversaire

INGRÉDIENTS

- 230 g de lait
- 500 g de crème liquide
- 4 jaunes d'oeufs, 3 oeufs
- 160 g de chocolat noir
- 250 g de chocolat au lait
- 400 g de mascarpone
- 130 g de farine
- 20 g de cacao en poudre sans sucre
- 5 g de levure chimique, sel
- 130 g de sucre, 45 g d'huile

Étapes

1-Commencer la pâtisserie au moins un jour avant la fête avec le crémeux chocolat. faire chauffer doucement 160 g de lait et 160 g de crème jusqu'à l'apparition de bulles, dans un saladier à part, mélanger les 4 jaunes avec 20g de sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse, verser la moitié du mélange lait-crème dans le saladier et fouetter jusqu'à ce que la préparation soit homogène. verser l'ensemble du saladier dans la casserole et cuire doucement en mélangeant à la spatule jusqu'à ce que la préparation soit très légèrement épaisse, verser la crème chaude sur le chocolat noir coupé en morceaux et mélanger jusqu'à ce que le chocolat soit fondu et incorporé à la crème. mettre du film alimentaire dans le fond des cercles à pâtisserie pour empêcher la crème de s'enliser, mettre les cercles filmés sur une plaque (plus facile pour la mise au congélateur sans pépin), puis répartir la crème dans les cercles, laisser reposer au congélateur pendant une nuit au moins.

Étape 2/5

2-Continuer avec la ganache montée au chocolat au lait car elle mérite elle aussi une bonne nuit de repos avant d'être dégustée. faire chauffer 340 g de crème



liquide jusqu'à ébullition, verser 1/3 de la crème sur le chocolat au lait et mélanger, verser la moitié de la crème et mélanger encore, puis verser la crème restante et mélanger jusqu'à ce que la ganache soit parfaitement lisse, déposer du film alimentaire sur la préparation, en faisant attention à ce qu'il n'y ait pas d'air entre la ganache et le film pour éviter une croûte, laisser reposer au frigo toute une nuit.

3-Pour le bûche, il est possible de le préparer la veille et de le conserver dans une boîte hermétique ou de le faire le jour-l, dans tous les cas, préchauffer le four à 150°C. Tamisez les poudres : la farine, la levure et le cacao en poudre. Ajoutez-y ensuite 80 g de sucre et le sel. Séparez le blanc des jaunes de vos 3 oeufs. Montez les blancs en neige en ajoutant progressivement les 30 g de sucre. Attention vos blancs doivent être encore un peu mousses, s'ils sont trop fermes vous risquez de les casser en les mélangeant. Mélangez les jaunes avec l'huile et le lait. Ajoutez cette préparation liquide à la préparation sèche (farine, etc) et mélangez à l'aide d'une maryse. Ajoutez ensuite les blancs montés et mélangez-les délicatement sans les écraser, toujours avec une maryse. Arrêtez dès que le mélange est bien homogène. Versez la pâte dans votre cercle ou votre moule de 18 cm et enfournez pour 1 heure à 150°C. Ne grattez surtout pas votre cercle, c'est très important ! Votre chiffon cake doit accrocher sur les bords de votre moule pour ne pas retomber après la cuisson. Pour ne pas déborder, votre cercle doit faire minimum 6 cm de hauteur. Laissez le chiffon cake



refroidir, avant de le démouler en passant un petit couteau ou une spatule le long du cercle.

4- fouetter à pleine vitesse la ganache au chocolat au lait (celle qui est dans le frigo) jusqu'à ce qu'elle s'éclaircisse, ajouter le mascarpone et continuer de fouetter activement jusqu'à ce que le mélange soit homogène et qu'il se tienne

5- montage : couper le biscuit cacao en 3 couches, disposer un premier étage de biscuit sur le plat de présentation, garnir d'un peu de ganache montée, ajouter un disque de crème au chocolat noir congelé, et ajouter encore un peu de crème, une fois que l'étage est complet et bien lisse, ajouter un nouveau disque de biscuit et ainsi de suite, pour la dernière couche de biscuit, mettre le côté le plus joli vers le haut, car cette partie sera visible, ajouter la ganache restante sur les côtés pour faire de beaux joints entre les couches du gâteau, décorer selon vos envies, sans oublier les bougies !

Conseil du jour

Techniques pour contrer l'acné

- 1) Ne pas éclater ses boutons
- 2) Utiliser les bons produits
- 3) Éviter l'exposition au soleil
- 4) Ne pas stresser, rester cool
- 5) Hydrater sa peau
- 6) Se faire un masque en argile

Le saviez-vous ?



Manger seulement 1 à 2 concombres par jour aide à perdre du poids plus rapidement, à rendre la peau douce, à la raffermir, à lui donner un joli aspect naturel, à combattre les signes de vieillissement, à réduire la chute des cheveux.

Bon à savoir !

COMMENT ADOUCIR UN PLAT TROP ÉPICÉ ?

Vous avez eu la main un peu lourde sur les épices ? Épluchez une pomme de terre, coupez-la en deux et ajoutez-la dans votre sauce ou plat mijoté : elle va absorber le surplus d'épices. Pensez à la retirer avant la dégustation...

Astuce du jour:

COMMENT ÉVITER QUE LES POMMES DE TERRE NE GERMENT ? conservez-les dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière. Puis l'astuce de grand-mère pour retarder la germination et faire en sorte que vos pommes de terre restent fermes : placez une pomme à l'intérieur du sac à patates.

CITATION DU JOUR

« La beauté commence au moment où vous décidez d'être vous-même. »

Le Courrier
STRAUSMAN & ASSOCIÉS

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

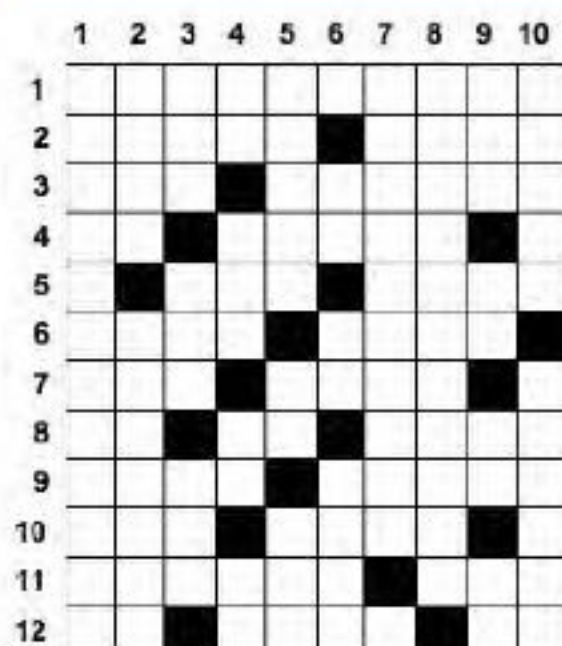
Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Mots croisés



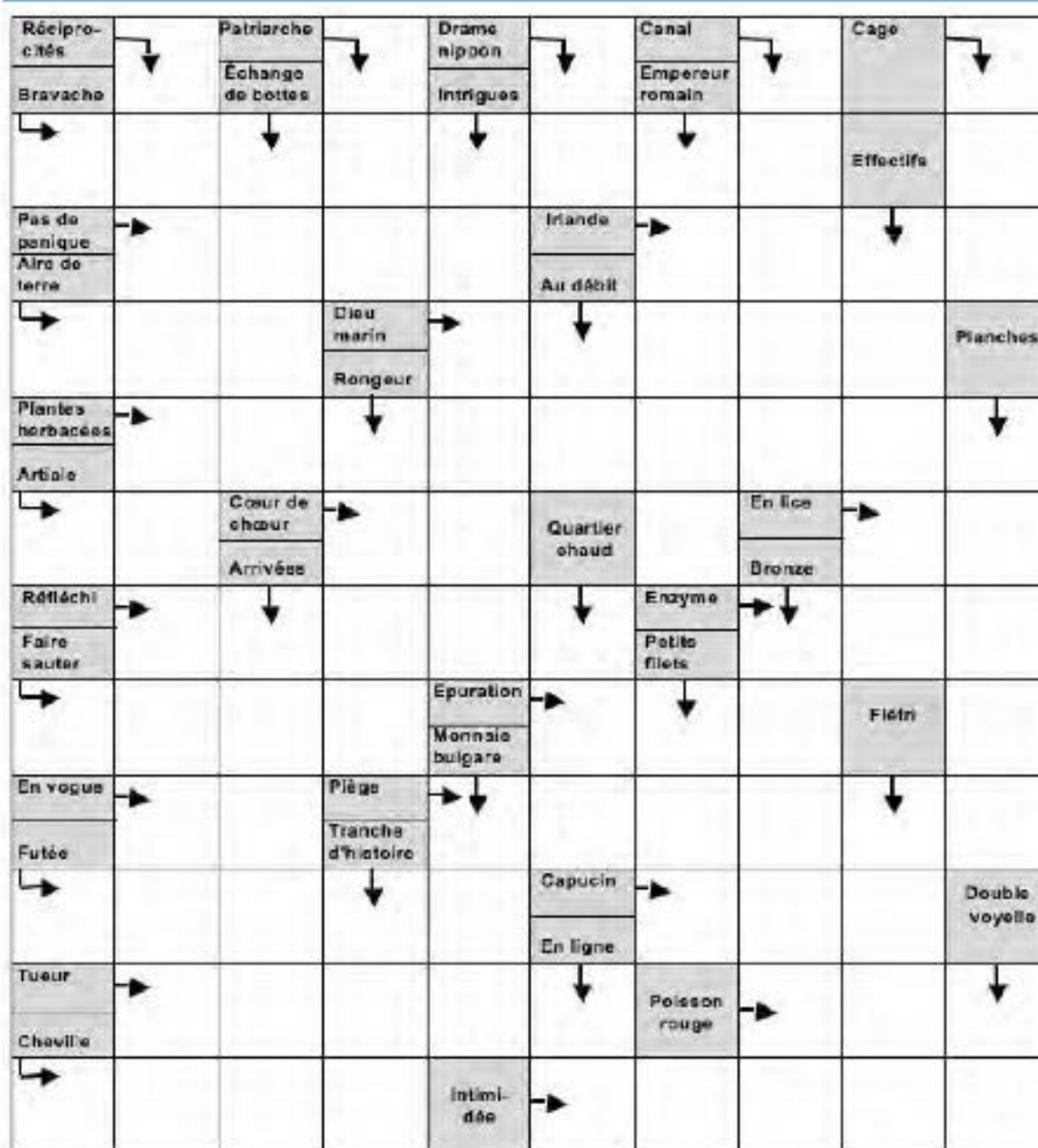
HORIZONTALEMENT

1 - Qui attire des clients - 2 - Broyeur - Mélodies - 3 - Céréale - Inconnues à la compagnie - 4 - Fin de participe - Pois - 5 - Ville marocaine - Forme d'être - 6 - Douloureux - Mauvais payeurs - 7 - Jeu de balles - Pays de l'Amérique latine - 8 - Inconnu - Secteur postal - Fau - 9 - Mille-pattes - Repaire - 10 - Média algérien - Auxiliaire - 11 - Canards - Piquant - 12 - Réfléchi - Crier sous les bois - Largeur d'une étoffe.

VERTICALEMENT

1 - Qui n'ont pas de sièges fixes - 2 - Caché - Soir - 3 - Cri du charretier - Épée - Garçon d'écurie - 4 - Aluminium - Pic des Pyrénées - Sélénium - En dernier - 5 - Blessés - En croupe - Aire de terre - 6 - À bout de forces - Filet d'eau - À l'abri du besoin - 7 - Écœurant - 8 - Mélomanes - 9 - Produit des cycles - De près - De droit - Article - 10 - Traversent de beaux quartiers - Visible.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Emprisonnement (12 lettres)

V	T	T	F	I	S	S	A	P	S	I	R	P	R	U	S	R	I
T	I	E	U	E	R	E	P	M	A	E	L	P	M	A	E	M	B
R	A	T	R	A	V	A	I	N	L	A	V	I	R	I	P	R	E
S	A	C	A	C	S	T	A	G	E	N	E	R	T	A	E	V	T
R	I	S	I	L	N	R	N	A	R	C	E	U	V	L	I	T	R
T	E	A	A	L	I	O	U	P	P	A	O	I	A	R	T	I	E
T	Y	I	L	N	E	T	C	S	R	R	D	N	G	L	R	O	C
N	R	R	R	E	T	D	E	A	R	E	E	D	E	U	U	R	N
I	E	E	A	A	R	M	R	R	S	E	N	S	I	T	C	T	O
R	I	G	V	N	M	E	E	T	E	I	I	T	A	T	A	E	C
E	V	R	I	E	N	S	I	T	S	M	S	T	I	G	I	L	S
V	R	U	A	A	I	A	I	E	E	A	P	R	R	E	E	F	I
E	E	E	C	R	R	M	O	N	T	V	U	A	U	O	R	R	O
N	P	E	P	T	P	T	R	O	F	A	E	M	R	S	P	E	N
I	E	E	E	R	U	E	D	E	I	T	L	N	O	T	E	I	R
P	R	R	P	U	O	C	N	S	A	I	N	A	T	N	L	T	U
A	E	T	I	D	I	V	A	T	A	N	E	R	G	F	A	N	O
R	N	O	L	E	R	F	T	A	T	S	N	O	C	E	N	E	S

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

APPEL - ANTRE - ASTRAL - BAIE - BERET - BRAISE - BRAVE - CHAIR - CLAIR - CORNAC - DELAI - DEMENT - DOUTE - EMERI - ETAT - EVENT - FERME - FOIE - FRAIS - GALANT - GRAVE - GRIVE - HALTE - HONTE - HOUPPE - INOUI - INTRUS - ISSUE - JALON - JARGON - JAUNE - LAID - LIEVRE - LISTE - MANIE - MOINE - MONTRE - NAIN - NIAIS - NOIRE - ORANGE - ORVET - OUTRE - PAUVRE - PERTE - POIRE - RAID - REGRET - RENTE - SEREIN - SOIN - SOURD - TIERS - TOISE - TRAIT - ULTIME - USAGE - USINE - VAINE - VALSE - VENT.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Limitation - 2. Initiée - Râ - 3. Ber - RR - Bav - 4. Égée - Étale - 5. Ra - Ré - Or - 6. Tlemcen - At - 7. Tire - Âme - 8. Nt - Tu - E.N.A - 9. Aisé - Amers - 10. Gré - Bourre - 11. EE - Bousier - 12. Semant - Est.

VERTICALEMENT :

1. Libertinages - 2. Inégal - Tirée - 3. Mire - Et - Se - 4. It - Ermite - B.A - 5. Tir - Écru - Bon - 6. Aéré - EE - Août - 7. Té - Ton - Émus - 8. Bar - Ânerie - 9. Oral - Amarres - 10. Navette - Sert.

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT :

Repairs - Lame - Posé - Mena - Aînés - Gisant - N.S - Lue - Rusa - Erronés - Ar - Amusant - Élée - Nus - Gène - Site - Lest - Réer - Gué - Pressé.

VERTICALEMENT :

Reléguer - Élu - Panier - Énée - Lamas - Râles - Ie - Arôme - Tp - Or - An - Nues - Épîtres - Ire - Éson - Usantes - Sens - Nuées - Blessants - Ré.

MOTS MASQUÉS PLUMITIF

Vague de chaleur en Allemagne : le bilan s'élève à 7.100 décès

L'Allemagne a enregistré 7.100 décès durant la vague de chaleur qui a frappé le pays à la fin du mois de juin, selon des données préliminaires publiées mardi par l'Office fédéral de la statistique. L'Office a indiqué que le nombre de décès est supérieur de 32 % à la moyenne observée sur la même période au cours des quatre années précédentes, rapporte l'agence de presse allemande. L'Institut Robert Koch avait estimé, la semaine dernière, à environ 5.120 le nombre de décès liés à cette vague de chaleur, qui a débuté à la mi-juin. La vague de chaleur en Allemagne s'est inscrite dans un épisode caniculaire plus large ayant touché une grande partie de l'Europe occidentale, où les températures ont dépassé les 40 C dans plusieurs régions. Il s'agit de l'un des épisodes de chaleur les plus intenses qu'ait connus le continent ces dernières années, rappelant la canicule de 2003, qui avait causé plus de 70.000 décès en Europe. Les experts en santé soulignent que les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques sont les plus vulnérables lors des vagues de chaleur, où les températures élevées aggravent notamment les maladies cardiovasculaires et respiratoires, en particulier lorsque les logements ne disposent pas d'un système de refroidissement adéquat. Cette hausse marquée de la mortalité intervient alors que l'Europe connaît des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et intenses, renforçant les inquiétudes quant aux effets du changement climatique sur la santé publique.

Persistance de la vague de chaleur sur plusieurs wilayas jusqu'à vendredi

La vague de chaleur, affectant depuis dimanche plusieurs wilayas du pays, persistera jusqu'à vendredi au moins, avec des températures pouvant atteindre ou dépasser 48 degrés dans certaines wilayas, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis mercredi par l'Office national de la météorologie. Le BMS-canicule de vigilance "Orange" concerne les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf, où les températures maximales oscilleront entre 40 et 44 degrés, pouvant atteindre ou dépasser localement 46/48 degrés, alors que les minimales seront de 26 à 32 degrés et ce, jusqu'à vendredi au moins, pré-



cise la même source. Les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbés, Saida, Mascara, Tiaret, Tissemsilt, Blida, Médéa, Tizi-Ouzou, M'sila, Djelfa, Mila, Sétif, Bouira, Constantine, Souk-Ahras, Bordj-

Bou-Arréridj, Tébessa, Oum El Bouaghi, Batna et Khenchela sont également concernées par le même niveau de vigilance avec des températures maximales oscillant entre 44 et 46

degrés et des minimales comprises entre 26 et 32 degrés, et ce jusqu'à vendredi au moins. En outre, dans les wilayas de Relizane, Chlef, Ain Defla et Guelma, les températures maximales oscilleront entre 45 et 47 degrés, atteignant localement 47/48 degrés, alors que les minimales varieront entre 28 et 34 et ce jusqu'à vendredi au moins. Il en est de même pour les wilayas de Ain Témouchent, Oran, Mostaganem, Tipaza, Alger et Boumerdès, qui enregistreront des températures maximales entre 39 et 41 degrés, tandis que les minimales se situeront entre 24 et 30 degrés et ce, jusqu'à vendredi, au moins.

Cinq morts et 14 blessés dans une collision entre deux bus à Tamanrasset

Cinq personnes ont perdu la vie et 14 autres ont été blessées dans un accident de circulation survenu mardi sur la RN-1, à une cinquantaine de kilomètres de Tamanrasset en allant vers In-M'guel, selon un bilan provisoire de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux bus de transport de voyageurs, l'un assurant la liaison El Oued-Tamanrasset et l'autre roulant à vide, a-t-on précisé. Aussitôt alertés à 15h13, les équipes de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer les premiers secours aux blessés, avant de les évacuer vers l'hôpital, a ajouté la source en signalant que les dépouilles mortelles ont été déposées à la morgue de l'hôpital

Démantèlement d'un réseau criminel de trafic de drogue dure à Saïda

Les services de la sûreté de la wilaya de Saïda ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans la détention, le stockage et le trafic de drogues dures (cocaïne), et procédé à l'arrestation de quatre individus, a indiqué, mardi, un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Selon la même source, l'affaire remonte au début de la semaine en cours, lorsque les éléments de la Brigade de répression de la criminalité ont exploité des informations faisant état de l'utilisation par l'un des suspects de son domicile familial situé au centre-ville de Saïda comme lieu de stockage et de commercialisation de cocaïne. La perquisition du domicile a permis la saisie d'une quantité de cocaïne, d'une petite balance électronique utilisée pour le pesage des stupéfiants, ainsi que d'une somme d'argent dont l'origine serait liée aux revenus du trafic de cette drogue. Le communiqué ajoute que l'enquête menée par les services de police avec le principal suspect a permis d'identifier trois autres complices, dont une femme, qui ont tous été interpellés. À l'issue de l'enquête, un dossier judiciaire a été constitué à l'encontre des quatre mis en cause, âgés de 31 à 47 ans, avant leur présentation devant le procureur de la République près le tribunal de Saïda. Ils sont poursuivis pour détention et stockage de drogues dures (cocaïne) en vue de leur vente dans le cadre d'un réseau criminel.

La 14e édition de la Fête du tapis d'Ath Hicham (Tizi-Ouzou) du 11 au 15 août prochain

La 14e édition de la traditionnelle Fête du tapis d'Ait Hichem, dans la commune d'Ait Yahia, à l'Est de Tizi-Ouzou, se tiendra du 11 au 15 août prochain, ont annoncé, mardi les organisateurs dans un communiqué. Organisé par l'Association culturelle pour la sauvegarde du tapis d'Ait Hichem, en collaboration avec le comité du village Ait-Hichem et l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ait Yahia, cet événement culturel et artisanal vise à préserver et à promouvoir le métier du tissage artisanal. Durant cinq jours, le village d'Ait

Hichem sera le point de ralliement des artisans, des professionnels et des visiteurs. Les organisateurs ambitionnent, à travers cette nouvelle édition, de mettre en lumière un savoir-faire ancestral et de créer un espace d'échange et de promotion pour ce produit, selon la même source. Le tapis d'Ait Hichem, réputé pour la finesse de son tissage, la rigueur de ses motifs géométriques et la vivacité de ses couleurs, demeure un patrimoine culturel immatériel précieux qu'il convient de préserver et de transmettre aux futures

générations, a-t-on souligné. Les organisateurs invitent le grand public ainsi que les passionnés d'art traditionnel à

venir nombreux à cette manifestation qui célèbre l'authenticité et la créativité des femmes tisserandes de la région.

Une épidémie de dengue fait 49 morts au Sri Lanka

Le Sri Lanka a annoncé mercredi intensifier une campagne soutenue par l'armée visant à endiguer la propagation d'une épidémie de dengue, qui a déjà fait 49 morts cette année dans le pays. Les effectifs dédiés à la crise, composés de membres des services de santé et des forces de l'ordre, seront doublés, avec comme mission d'identifier les foyers où les moustiques Aedes pondent leurs larves dans ce pays où une campagne nationale visant à éliminer les lieux de reproduction a été lancée. "Nous lançons une nouvelle campagne afin d'étendre notre action à davantage de zones grâce à du personnel supplémentaire", a déclaré Kapila Kannangara, responsable de l'Unité nationale de lutte contre la dengue aux journalistes à Colombo. La dengue provoque une forte fièvre, des maux de tête, des nausées, des vomissements, des douleurs musculaires et, dans les cas les plus graves, des hémorragies pouvant entraîner la mort. Plus de 60.000 cas ont été signalés cette année (le double de la même période de 2025), avec 49 décès. Ce chiffre reste bien inférieur au pic de 2017, où 186.000 patients avaient été recensés et 440 décès enregistrés.

AUX POINGS

« La consommation d'électricité en Algérie a connu une hausse significative par rapport à l'année dernière. Deux records de demande d'électricité ont été enregistrés en l'espace de deux jours, atteignant 21 370 mégawatts. L'État a consacré d'importants investissements afin d'assurer un approvisionnement de qualité en électricité à l'ensemble des citoyens, sur tout le territoire national. »

Mourad Adjal, ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables



EXPRESS- HISTORIQUE

Le Chacal et la Hyène (7)





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 18 km/h
Humidité : 47%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 15 km/h
Humidité : 52 %

Dohr : 12h54
Assar : 16h45
Maghreb : 20h10
Îcha : 21h46

Vendredi 2
safar 1448
Sobh : 03h56
Chourouk : 05h42

PROTECTION ET PROMOTION DES DROITS DE L'ENFANT

Mouloudji réaffirme l'engagement de l'État

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a réaffirmé, hier depuis la wilaya d'Annaba, l'engagement de l'État à poursuivre le renforcement de la protection et de la promotion des droits de l'enfant, à travers une approche globale fondée sur l'amélioration de la prise en charge, de l'accompagnement et de l'intégration.

La ministre s'exprimait à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'enfance, qu'elle a présidée en présence du wali de la wilaya d'Annaba, des autorités locales ainsi que de la déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi. Cette célébration a constitué une occasion

de renouveler l'engagement des pouvoirs publics à poursuivre les efforts visant à promouvoir les droits de l'enfant et à lui garantir un environnement sûr et propice à un développement harmonieux. À cette occasion, Soraya Mouloudji a souligné que la célébration de cette journée nationale est l'occasion de mettre en lumière les acquis réalisés par l'Algérie en faveur de l'enfance sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Elle a rappelé que ces avancées se traduisent par la mise en place d'un système intégré de protection de l'enfance reposant sur le renforcement du cadre législatif, l'amélioration des prestations et le développement des mécanismes de prise en charge, d'accompagnement, de protection et d'insertion. La ministre a affirmé que cette démarche reflète la conviction du président

de la République selon laquelle l'enfant constitue le socle du projet national de développement. Elle a souligné que cette vision se concrétise à travers les efforts de l'État visant à garantir un enseignement gratuit, une prise en charge sanitaire et sociale intégrée, une protection juridique ainsi que l'égalité des chances pour tous les enfants, y compris les enfants à besoins spécifiques et ceux atteints de troubles du spectre de l'autisme, conformément à une approche fondée sur l'équité et l'égalité des chances. Poursuivant son intervention, Mouloudji a assuré que son département ministériel poursuivra, en coordination avec les différents secteurs et organismes partenaires, la mise en place d'un système national plus intégré de protection et de promotion de l'enfance. Cette démarche repose notamment sur l'élargissement des services de prise en charge spécialisée, le développement des programmes d'accompagnement et d'insertion, ainsi que le renforcement du rôle de la famille et de la société civile, considérées comme des partenaires essentiels dans l'éducation et l'épanouissement de l'enfant. L'objectif, a-t-elle conclu, est de garantir à chaque enfant un environnement sûr, inclusif et stimulant, lui permettant de développer pleinement ses capacités, de valoriser son potentiel et de contribuer, à l'avenir, à l'édification de « l'Algérie victorieuse ».

Ania N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

12 morts enregistrés en 24 heures

Douze personnes ont perdu la vie au cours des dernières 24 heures dans des accidents de la circulation et des cas de noyade, selon le dernier bilan publié par la Direction générale de la Protection civile. D'après le communiqué, les unités de la Protection civile ont effectué 4 796 interventions à travers le territoire national, soit une moyenne d'une intervention toutes les 18 secondes. S'agissant des accidents de la route, les secours sont intervenus à 200 reprises. Ces accidents ont fait 278 blessés, qui ont reçu les premiers soins avant d'être évacués vers les établissements hospitaliers, ainsi que neuf décès. Concernant les noyades, les maîtres-nageurs de la Protection civile ont réalisé 864 interventions, permettant de sauver et d'évacuer 589 personnes d'un danger imminent. Malgré ces efforts, trois personnes ont perdu la vie par noyade.

L. Zeggane

BILAN OPERATIONNEL DE L'ANP

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, alors qu'un groupe criminel composé de six éléments du mouvement terroriste "MAK", dont quatre criminels de nationalité marocaine, a été démantelé à Tizi-Ouzou, durant la période du 8 au 14 juillet, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 8 au 14 juillet 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts déployés sur le terrain par les unités de l'ANP, le terroriste dénommé F.B dit « Khaled » s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, en sa possession un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, alors que les services centraux de la Sécurité de l'Armée ont démantelé, dans la wilaya de Tizi-Ouzou en 1ère Région militaire, un groupe criminel composé de six (6) éléments du mouvement terroriste «MAK », dont quatre (04) criminels de nationalité marocaine", ajoute le bilan.

L. Z.

LA CHRONIQUE
DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE

Les génies du mal en embuscade

Pas une initiative, pas un dispositif, pas une mesure, pas une décision prise dans l'intérêt général, au profit de tous les Algériens qui ne soient « prise d'assaut » par des génies maléfiques. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Par le passé cette « intelligence » négative surveillait les lois de finances en cherchant les failles pour en tirer profit. Notre intention n'est pas de régler des comptes avec qui que ce soit, mais de témoigner devant l'histoire que nous avons, malheureusement, des génies pour détourner à leur profit personnel un bien pensé et réalisé au bénéfice de tous les Algériens. Prenons les exemples à rebours. Du plus récent au plus loin. L'augmentation de l'allocation touristique à 750 euros instaurée depuis juillet 2025. Elle est passée à près de 8 fois plus qu'auparavant. Très bien accueillie par la population. Les fraudeurs aussi. Une première escroquerie est révélée par notre ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, devant les députés. Il leur apprend qu'en l'espace d'un peu plus d'un mois plus de « 100 000 cas de fraudes ont été constatés ». Une véritable organisation constituée de certaines agences de voyage et autres réseaux illégaux, sévissait aux frontières terrestres avec la Tunisie. Le mode opératoire était d'organiser une entrée en Tunisie par car à des passagers qui avaient obtenu les 750 euros et les ressortir le même jour par un autre passage frontalier. Les sommes ainsi détournées étaient très importantes. De nouvelles mesures ont été instaurées. Malgré cela une autre faille a été découverte. La dernière mesure est la délivrance de l'allocation dans un compte devises le bénéficiaire l'utilisera au moyen d'une carte bancaire. Espérons que le génie du mal ne trouvera pas une autre faille. Le deuxième exemple concerne l'importation des moutons de l'Aïd El Adha 2026. Le pot aux roses vient d'être découvert. Avec plein de ramifications. Une véritable association de malfaiteurs. En partant du non-respect de la réglementation des marchés publics jusqu'au troupeau malade en passant par la falsification des PV et des boucles électroniques du bétail. Le tout avec la participation d'une entreprise publique et deux autres privées dont l'une basée aux Émirats arabes unis. L'enquête est toujours en cours dans cette affaire. À la fin de l'année 2025, la haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) a transmis 15 dossiers à la justice et deux autres à la Cour des Comptes susceptibles de contenir des faits de corruption. À peine 6 mois après c'est-à-dire il y a quelques jours, la même autorité a ouvert 25 autres dossiers « liés aux signalements de soupçons de corruption ». Ce ne sont là que des faits tirés des dernières actualités alors que les prisons sont pleines de détenus qu'on pourrait désigner de délinquants en col blanc qui ont occupé de hautes fonctions supérieures dans les institutions de l'État. Forts de leurs positions, sans respect pour eux-mêmes, ils se sont remplis les poches en volant l'argent public. Certains parmi eux et à l'époque où ils étaient en fonction, n'ont pas hésité à préparer des textes législatifs comportant des anomalies dissimulées pour mieux se servir par la suite. Nous retrouverons beaucoup de ces aveux faits involontairement par ceux qui criaient à la barre : « nous n'avons fait que suivre les dispositions de la législation ». Ceci étant, l'origine de cette « ingéniosité du mal » est vieille de plusieurs décennies. À l'indépendance, en 1962, nous étions tous pauvres. Seuls une poignée de citoyens, comme les Hamoud Boualem était aisée mais pas milliardaires. Malgré cela, le président Ahmed Ben Bella avec son sens de l'humour avait promis, dans un de ses premiers discours de « faire rentrer les bourgeois au Hammam » pour disait-il les « faire maigrir » au sens péjoratif. Aussitôt après il nationalisa des commerces. Car posséder un commerce c'était être riche. D'un extrême à l'autre, l'apparition de citoyens qui, subitement, étalaient un luxe tapageur n'ont jamais été inquiétés. De fil en aiguille cette impunité a donné lieu à une course à l'enrichissement à tout prix. À un certain moment, il fut question d'intervenir sur la base de la question : « d'où détiens-tu cette richesse ? ». Qui ne fut jamais appliquée. L'espoir est de voir triompher la lutte contre la corruption entamée depuis 2019 et qui donne de bons résultats !

Zouhir Mebarki

zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

Coupe du monde 2026
Espagne 2 - France 0

